

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● REVUE EL-DJEICH

Sous-traitance industrielle, un choix stratégique (P5)



AUTOMOBILE

Tisser une industrie de sous-traitance est plus que nécessaire

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a souligné, l'importance de la création d'un tissu de sous-traitance dans le domaine de l'industrie automobile, en mesure de répondre aux normes et aux standards internationaux. Intervenant à l'ouverture d'une rencontre organisée par le groupe Stellantis, qui a réuni 90 opérateurs algériens et étrangers, dans le but de nouer des partenariats de sous-traitance pour la fabrication des pièces et composants automobiles, M. Aoun a noté que cette démarche vise à garantir le lancement d'une industrie automobile basée sur l'intégration locale, à travers la création d'un tissu de sous-traitance en mesure de répondre aux normes et aux standards internationaux en matière de qualité et de sécurité.

(Lire en Page 4)



● RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Etude de projets de lois et de présentations relatifs à plusieurs secteurs (P3)

● PÉTROLE

Le Brent baisse à moins de 90 dollars (P3)

● SONELGAZ

Signature d'un accord avec General Electric (P4)

● AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

La Slovénie et l'Espagne d'accord pour reconnaître officiellement l'État palestinien (P12)

Soudan : la production de céréales chute de plus de 40 %



La production de céréales au Soudan a subi un impact sévère en raison du conflit qui a éclaté en avril 2023, augmentant vraisemblablement le nombre de personnes souffrant de la faim, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. La situation nécessite un soutien agricole urgent et à grande échelle avant la saison des plantations qui commence en juin, averti Rein Paulsen, directeur du Bureau des urgences et de la résilience de la FAO. La production de sorgho, de millet et de blé en 2023 était estimée à environ 4,1 millions de tonnes, en baisse de 46 % par rapport à la production de l'année précédente et environ 40 % en dessous de la moyenne des cinq années précédentes.

« C'est une manifestation très concrète de l'impact des affrontements, des conflits et de la violence sur la production alimentaire. Nous avons clairement un contexte qui requiert un soutien urgent et adapté. C'est pourquoi les interventions de la FAO sont si incroyablement importantes à ce stade », a déclaré Paulsen, actuellement en mission sur le terrain pour évaluer la situation de la sécurité alimentaire.

Après un an de guerre civile, près de 18 millions de personnes au Soudan sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë de niveau IPC 3 ou supérieur (Crise ou pire). Parmi elles, près de 5 millions sont en phase 4 de l'IPC (Urgence) et pourraient glisser vers une insécurité alimentaire catastrophique (Phase 5 de l'IPC) dans les mois à venir. Les régions les plus touchées par le conflit incluent le Grand Darfour, le Grand Kordofan et l'État de Khartoum.

Paulsen a également souligné la nécessité d'interventions en temps opportun pour la principale saison de plantation d'été qui commence en juin : « Il est absolument indispensable que des ressources soient disponibles pour des interventions agricoles d'urgence afin de fournir suffisamment de semences aux agriculteurs pour garantir le succès de la prochaine saison de cultures. Nous avons généralement besoin de fonds deux ou trois mois avant le début des interventions, d'où notre très grand sens de l'urgence ».

Le plan d'urgence de la FAO au Soudan pour 2024 est doté d'un budget de 104 millions de dollars. Actuellement, ce plan est financé à moins de 10 %.

« Chaque fois que je parle à des personnes déplacées, elles ont généralement été forcées de partir parce que leur bétail est mort ou parce que leurs cultures ont été endommagées ou détruites. C'est pourquoi notre capacité à intervenir rapidement pour soutenir les ménages agricoles vulnérables au Soudan est de la plus haute importance », a-t-il insisté.

Monténégro : un ancien procureur et un ex-policier chargé de lutter contre le crime organisé en détention

L'ancien procureur spécial du Monténégro et un ancien policier de haut rang, soupçonnés d'appartenance à une organisation criminelle et d'abus de pouvoir, ont été placés mardi en détention provisoire pour trente jours, a annoncé mardi le bureau du procureur. Milivoje Katnic, procureur spécial de 2015 à 2022, et Zoran Lazovic, à la tête du service de police chargé de lutter contre le crime organisé entre 2019 et 2021, ont été arrêtés dimanche sur ordre du bureau de l'actuel procureur spécial (SDT). Ils sont accusés d'avoir « commis des actes liés à la création d'une organisation criminelle et d'abus de pouvoir », selon un communiqué du SDT. Ce qu'ils nient. Leur détention a été décidée au regard du risque de fuite, et du risque de subornation de témoin », a indiqué à la presse la porte-parole de la Haute Cour de Podgorica, Marija Rakovic. Selon la presse monténégrine, M. Lazovic est accusé d'avoir créé une organisation criminelle, tandis que M. Katnic est soupçonné d'avoir permis à des criminels serbes d'entrer au Monténégro. Il est également accusé d'avoir confié une affaire au procureur spécial pour le crime organisé Sasa Cadjenovic, arrêté en décembre 2022 pour des liens présumés avec le gang dit de Kavac, une organisation criminelle de la côte Adriatique. Son fils, Petar Lazovic, est en prison, accusé d'appartenance à une organisation criminelle et de trafic de drogue. Lui aussi avait travaillé au sein du bureau du procureur. Ces deux dernières années, plusieurs anciens responsables judiciaires et policiers ont été arrêtés au Monténégro. Des poursuites sont ainsi en cours contre l'ancienne présidente de la Cour suprême, Vesna Medenica, et contre trois anciens hauts responsables de la police.

Poutine : l'Afrique est particulièrement vulnérable face au risque de nouvelles épidémies

Le risque de nouvelles épidémies dans le monde est élevé, l'Afrique est particulièrement vulnérable, a décalé Vladimir Poutine dans ses salutations aux invités et aux participants de la première Conférence internationale russo-africaine sur la lutte contre les maladies infectieuses.

Face à ce risque, "le continent africain doit accélérer le développement du potentiel médical, scientifique et technologique pour protéger la population contre ces maladies. La Russie, pour sa part, est prête à coopérer activement dans ce secteur très important de la santé", a noté.

Le Président a noté que le programme d'assistance aux pays africains dans le domaine du bien-être sanitaire et épidémiologique, lancé en 2023, prévoit la fourniture de dix laboratoires mobiles d'un haut niveau de protection biologique, la formation de plus de 350 spécialistes africains, ainsi qu'une série de recherches scientifiques conjointes.

Les participants à la conférence (représentants des départements et services gouvernementaux concernés, médecins, épidémiologistes, microbiologistes de dizaines de pays) pourront échanger leurs connaissances et expériences professionnelles dans la prévention et la réponse aux épidémies de maladies infectieuses, a souligné M. Poutine



Erdogan : "En tuant plus de 14 000 enfants innocents à Gaza, Israël a déjà surpassé le leader nazi Adolf Hitler"



"En tuant plus de 14 000 enfants innocents à Gaza, Israël a déjà surpassé le leader nazi Adolf Hitler", a par ailleurs déclaré le président turc. Le Président de la République de Türkiye, Recep Tayyip Erdogan, a réitéré son attachement sans faille à la Cause palestinienne, repoussant toutes les critiques sur ce sujet, affirmant que "sa vie a trouvé son sens avec la Cause palestinienne".

Le Chef de l'Etat turc a pris la parole, mercredi, lors de la réunion hebdomadaire du groupe AK Parti au parlement turc, la première depuis les élections locales du 31 mars dernier. Erdogan a tout d'abord fait un long état des lieux en commentant les résultats du scrutin local, et assurant que son parti et lui ont très bien compris le

sens du message adressé par les électeurs. "Nous allons opérer les changements nécessaires en interne en fonction des attentes de nos concitoyens", a-t-il affirmé, tout en étant rassurant sur la capacité de son mouvement à se renouveler et à se redresser. Il a néanmoins souligné que l'Alliance du Peuple (Cumhur İttifakı), que l'AK Parti forme avec le parti de l'Action Nationaliste (MHP), "est sorti vainqueur du scrutin local avec 40,5% des voix, gagnant le droit de gérer 54,3% des 1400 mairies du pays".

Ensuite, le président Erdogan a voulu répondre aux critiques, notamment soulevées lors de la campagne électorale, concernant la politique de l'Exécutif envers les attaques israéliennes contre Gaza.

"Personne n'est en mesure de remettre en cause mon engagement ou celui de mes équipes envers la Palestine. Notre vie a trouvé son sens avec la Cause palestinienne", a-t-il soutenu avec fermeté.

Et d'ajouter: "Même si je devais être seul, tant qu'Allah m'accordera la vie, je continuerai à défendre la Cause palestinienne et à être la voix du peuple palestinien opprimé".

Le Chef de l'Etat turc a, néanmoins, reconnu que son gouvernement n'a pas réussi à expliquer clairement ce qu'il fait en faveur de la Cause palestinienne et des Palestiniens.

"Mais ceux qui critiquent notre sensibilité envers la Cause palestinienne comprendront un jour à quel point ils ont été injustes", a-t-il dit.

Erdogan a par ailleurs comparé la lutte du groupe de résistance palestinien Hamas à la guerre d'indépendance turque il y a plus de 100 ans.

"Nous sommes tout à fait conscients qu'il y a un prix à payer pour dire cela", a-t-il dit.

"En tuant plus de 14 000 enfants innocents à Gaza, Israël a déjà surpassé le leader nazi Adolf Hitler", a déclaré le président turc.

Royaume-Uni: un avion fait demi-tour à cause du signalement d'un objet suspect

Le trafic aérien a été interrompu mardi après-midi à l'aéroport de Birmingham (centre de l'Angleterre) après qu'un vol à destination de Belfast (Irlande du Nord) a dû faire demi-tour après le signalement, finalement infondé, d'un objet suspect à bord, selon la police. « Nous sommes actuellement à l'aéroport de Birmingham à la suite du signalement d'un objet suspect découvert sur un vol à destination de Belfast », a indiqué sur X (ex-Twitter) la police des West Midlands.

« L'avion a été dérouté peu après le décollage et a atterri à Birmingham juste après 16H00 » (15H00 GMT), a poursuivi la police, soulignant l'absence de risque pour le public, alors que l'aéroport a rouvert deux heures plus tard.

« Tous les passagers et l'équipage ont été évacués en toute sécurité et nos agents spécialisés, y compris l'unité cynophile ont fouillé l'avion », a ajouté la police, précisant que l'incident était à présent considéré comme une fausse alerte de bonne foi, l'objet n'étant en réalité « pas suspect ». Selon le site de l'aéroport, plusieurs vols ont été retardés. De son côté, la compagnie aérienne irlandaise Aer Lingus a indiqué que l'objet « non déclaré » découvert à bord du vol EI3647 Birmingham-Belfast « ne présentait pas de risque de sécurité » et qu'elle œuvrait pour proposer aux voyageurs concernés des solutions d'hébergement.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Etude de projets de lois et de présentations relatifs à plusieurs secteurs

Le Premier ministre Nadir Larbaoui a présidé, ce mercredi, 17 avril 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'avant-projet de loi définissant les règles de la concurrence, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République et relatives à la lutte contre la spéculation, à la prévention des situations de domination et de monopole, et à la promotion de la gouvernance économique.

Le gouvernement a également examiné un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets. Un projet de décret exécutif relatif au transport aérien et aux installations aéroportuaires vise à améliorer le fonctionnement des aéroports afin d'assurer une meilleure qualité de services aux voyageurs. Dans le cadre du parachèvement du cadre juridique relatif au renforcement des liens entre l'université et le monde économique, notamment en termes de mise en place de nouveaux mécanismes d'accompagnement des diplômés universitaires hautement qualifiés, le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif définissant les conditions et les modalités de réalisation de la thèse de doctorat en milieu professionnel, ce qui établirait un cadre réglementaire permettant la création d'une relation de complémentarité entre les organismes chargés de la recherche scientifique et les

entreprises économiques. Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du nouveau système d'investissement, le gouvernement a entendu un exposé sur l'état d'avancement du processus de défrichage et de préparation des zones d'expansion touristique et de mise à la disposition de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement des biens touristiques relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation de projets d'investissement touristique. Dans le cadre des exposés sectoriels sur la mise en œuvre des instructions du président de la République visant à accélérer le rythme de numérisation de tous les secteurs, le gouvernement a entendu un exposé sur la numérisation du secteur de la Poste et des Télécommunications, qui a passé en revue les progrès réalisés en matière de renforcement des équipements TIC, de développement des services de paiement électronique et de vulgarisation de l'e-certification et de l'e-signature. Le gouverne-



ment a également examiné le cadre réglementaire relatif à la pré-qualification des bureaux spécialisés et des bureaux d'expertise intervenant dans le domaine des hydrocarbures, qui vise à s'assurer qu'ils disposent des meilleures compétences en

matière de réalisation d'études et d'expertise dans ce domaine pour soutenir la réalisation des importants investissements effectués dans le cadre de la stratégie de valorisation des ressources pétrolières.

Hamza B.

PÉTROLE

Le Brent baisse à moins de 90 dollars

Les cours du pétrole baissent encore mercredi, les investisseurs mettant en balance les risques géopolitiques au Moyen-Orient d'un côté, les stocks et l'état de l'économie américaine de l'autre. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin perdait 0,38% à 89,68 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en mai, baissait de 0,41%, à 84,98 dollars. Le président de la Réserve fédérale américaine (Fed) Jerome Powell a indiqué mardi que « les dernières données macroéconomiques » n'avaient « clairement pas renforcé (la) confiance » des membres de l'institution quant au retour de l'inflation vers son objectif de long terme, soit 2% par an. L'inflation a ainsi rebondi en mars aux Etats-Unis, à 3,5% sur un an contre 3,2% précédemment, selon l'indice de prix à la consommation CPI.

Les investisseurs attendent des données hebdomadaires sur les stocks de pétrole américains. La fédération des professionnels du secteur, l'American Petroleum Institute (API), a estimé mardi que les réserves commerciales de brut américaines s'étaient renforcées de plus de 4 millions de barils pour la semaine achevée le 12 avril. Les données de l'API sont toutefois réputées moins fiables que celles de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), qui publiera mercredi ses statistiques hebdomadaires sur l'état des stocks américains. Les analystes s'attendent également à une augmentation des stocks de brut, mais plus modeste.

L'OPEP+ SOUHAITE INTÉGRER LA NAMIBIE

L'OPEP+ souhaite voir la Namibie devenir l'un de ses membres, alors que ce pays d'Afrique australe s'apprête à intégrer le club des grands producteurs d'or noir du continent à

partir de 2030, a rapporté Reuters, cité par l'Agence Ecofin. « L'objectif initial de l'OPEP+ serait de voir la Namibie rejoindre sa Charte de coopération », ont déclaré les sources. « A terme, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), qui forme avec 10 autres producteurs dont la Russie et le Mexique l'OPEP+, souhaiterait que la Namibie devienne un membre à part entière », a confirmé le président exécutif de la Chambre africaine de l'énergie, NJ Ayuk. Selon lui, « l'OPEP a entamé son offensive de charme, mais l'issue des pourparlers n'est pas claire à ce stade ». Rappelons qu'en février 2022, la société de conseil en énergie Wood Mackenzie a estimé que le champ Venus sur lequel du brut et du gaz associé ont été découverts par TotalEnergies au large de la Namibie abriterait « au moins 3 milliards de barils de brut récupérable ».

Youcef B.

COMPLEXE EL HADJAR

Le parquet ouvre une enquête sur l'effondrement d'un extracteur de poussière

Le procureur de la République près le tribunal d'El Hadjar à Annaba, a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les circonstances de l'effondrement d'un extracteur de poussière, survenu récemment au complexe d'El Hadjar, a indiqué mardi un communiqué du parquet de la République près le même tribunal. «

Conformément à l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal d'El Hadjar, informe l'opinion publique qu'en date du 14 avril 2024, aux environs de 05h00, l'extracteur de poussière n1 s'est effondré au niveau de l'unité de production des matières et aggloméré (PMA), au complexe Sidar d'El Hadjar, provoquant ainsi l'arrêt de la

production », lit-on dans le communiqué. Le parquet a en outre ordonné « l'ouverture d'une enquête préliminaire, auprès des services de la Gendarmerie nationale, en vue d'élucider les circonstances de l'accident et de déterminer les responsabilités, pour prendre les mesures légales en conséquence », conclut le communiqué.

R.N.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Un modèle de transition énergétique prospectif pour un mix énergétique durable

La mise en œuvre de modèles énergétiques prospectifs, notamment avec l'appui de l'intelligence artificielle, doit permettre de réaliser une transition durable et fiable basée sur les ressources nationales disponibles, a estimé mercredi à Alger l'expert en énergies renouvelables (ENR), Dr. Bouziane Mahmah. Lors d'une conférence organisée par l'Ecole nationale supérieure de Kouba (Alger), l'expert a plaidé en faveur de modèles énergétiques prospectifs permettant de modéliser les besoins et le type de ressources disponibles sur le moyen et long termes dans le cadre d'une transition énergétique réussie. "Il faut réaliser une transition énergétique étudiée dans ses détails les plus précis, tenant compte des ressources disponibles et des intérêts majeurs du pays", a-t-il affirmé, soulignant l'intérêt de banques de données fiables sur l'énergie pour une meilleure visibilité.

Evoquant le potentiel de l'Algérie en termes de transition énergétique, M. Mahmah a souligné l'importance de la ressource solaire au niveau national, estimant qu'elle est "la ressource la moins impactée par les effets du changement climatique". En effet, a-t-il dit, d'autres ressources renouvelables sont directement lésées par les effets du changement climatique. "La sécheresse a provoqué une importante baisse de production hydroélectrique dans le monde en 2023", a-t-il indiqué, ajoutant également la "sécheresse du vent", ce qui fait stagner les turbines éoliennes. Par ailleurs, l'expert a expliqué que la transition énergétique nécessite de plus en plus de ressources minières afin de produire les composants et les équipements liés aux ENR. En outre, M. Mahmah a indiqué que l'intelligence artificielle peut aider à créer des modèles technologiques permettant d'absorber le CO2 émis afin de rendre ce gaz renouvelable et éviter d'éventuelles taxes émises par des marchés étrangers sur certaines productions émettrices de carbone. "Le problème n'est pas les énergies fossiles mais plutôt les rejets de gaz à effet de serre", a-t-il expliqué, ajoutant que des recherches à travers le monde visent à élaborer des solutions pour capter les gaz à effet de serre pour les retirer de l'atmosphère.

SONELGAZ

Signature d'un accord avec General Electric

Le Groupe Sonelgaz a signé, mercredi à Alger, un accord avec la société américaine "General Electric" visant à étendre les capacités actuelles de leur projet commun, General Electric Algeria Turbines (GEAT), notamment à travers la production d'équipements de postes électriques à haute et très haute tension. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la Direction générale de Sonelgaz, sous la supervision du P-DG de Sonelgaz, Mourad Adjal, en présence de cadres dirigeants du groupe, et d'une délégation de responsables de General Electric, conduite par le directeur exécutif Power Services pour le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Asie du Sud, Joseph Anis.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Adjal a souligné l'importance de cet accord qui permettra de répondre aux besoins de Sonelgaz en matière d'équipements de postes électriques à haute et très haute tension, et de réaliser l'autosuffisance dans ce domaine, avec la possibilité d'exporter ce type d'équipements à l'avenir.

Sonelgaz avait créé en 2014 une société mixte avec General Electric, "General Electric Algeria Turbines (GEAT)", pour la fabrication de composants de turbines et le montage de turbines à gaz et à vapeur pour la mise en service de centrales électriques, à travers son usine à Aïn Yagout (environ 30 km de la ville de Batna).

Le Président-directeur général de la Société nationale d'électricité et de gaz (Sonelgaz), Mourad Adjal, a affirmé que tous les moyens ont été mobilisés pour satisfaire l'importante et croissante demande en énergie durant la période estivale.

S'exprimant en marge de la signature des nouveaux contrats entre Sonelgaz et l'Américain General Electric, Mourad Adjal a indiqué que l'année dernière, en raison des températures élevées, qui ont dépassé les 50 degrés, une forte demande d'électricité a été enregistrée, soulignant une grande maîtrise sur l'approvisionnement en électricité aux citoyens. Le premier responsable de Sonelgaz a révélé qu'un plan a été élaboré pour éviter les perturbations enregistrées au cours de l'été 2023. Dans le même contexte, il a souligné que l'énergie et l'électricité seront disponibles cet été, appelant, néanmoins, à une rationalisation de la consommation

Omar A.

AUTOMOBILE

Tisser une industrie de sous-traitance est plus que nécessaire

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a souligné, l'importance de la création d'un tissu de sous-traitance dans le domaine de l'industrie automobile, en mesure de répondre aux normes et aux standards internationaux.

Intervenant à l'ouverture d'une rencontre organisée par le groupe Stellantis, qui a réuni 90 opérateurs algériens et étrangers, dans le but de nouer des partenariats de sous-traitance pour la fabrication des pièces et composants automobiles, M. Aoun a noté que cette démarche vise à garantir le lancement d'une industrie automobile basée sur l'intégration locale, à travers la création d'un tissu de sous-traitance en mesure de répondre aux normes et aux standards internationaux en matière de qualité et de sécurité.

Cette rencontre, qui a réuni 90 opérateurs de 7 pays, soit l'Algérie, la Turquie, la France, l'Italie, la Tunisie, le Portugal et la Chine, vise à présenter la stratégie du groupe Stellantis en matière d'achat et d'approvisionnement en pièces et composants automobiles. Le ministre

de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a expliqué que son ministère ambitionne "de construire des partenariats gagnants-gagnants dans différents domaines de sous-traitance, soit localement ou en joint-venture pour satisfaire la demande nationale ou à l'export".

"Cet événement devrait constituer la base d'une coopération durable et fructueuse et une plateforme d'échange, de partenariat et d'assistance, qui s'achèvera par la contractualisation des relations entre Stellantis et les fournisseurs ici présents", a-t-il ajouté.

Il a également souligné la volonté du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique et son engagement à bâtir une base solide pour le développement de l'industrie automobile en s'associant avec des partenaires ayant une grande expérience dans ce domaine. "Cette démarche vise également à constituer une base de PME sous-traitantes afin d'assurer une intégration locale en valorisant les matières premières et en stimulant le progrès technologique, scientifique et l'innovation", a-



t-il noté. Il a, par ailleurs, estimé que l'écosystème est aujourd'hui favorable pour attirer les investissements nationaux et étrangers dans l'industrie automobile, mettant en avant les avantages offerts par la loi sur la promotion de l'investissement. Le chef d'opération Moyen-Orient et Afrique du groupe Stellantis, Samir Cherfan, a souligné pour sa part que le projet Fiat Algérie est un premier écosystème automobile intégré en Algérie, que les sous-

traitants peuvent rejoindre. L'ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo, a souligné que le gouvernement italien suit le projet Fiat Algérie avec "beaucoup d'attention", ajoutant que l'Italie est prête à continuer à accompagner l'Algérie dans l'implantation de l'industrie automobile, à travers un partenariat gagnant-gagnant qui caractérise les relations bilatérales entre les deux pays.

Hamza B.

AGROALIMENTAIRE

650 exposants attendus au salon «Djazagro» du 22 au 25 avril

L'édition 2024 du Salon professionnel de la production agroalimentaire (Djazagro) se tiendra du 22 au 25 avril au Palais des expositions Pins maritimes (Alger) avec la participation de 650 exposants nationaux et étrangers représentant 28 pays, ont annoncé mardi les organisateurs de cet événement économique. Parmi ces exposants qui seront présents au salon, il y aura des entreprises algériennes et une grande partie d'entreprises représentant des pays de l'Union européenne, en plus d'exposants des pays voisins et de Malaisie, a affirmé la directrice du salon, Chantal de Lamotte, lors d'une conférence de presse, animée conjointement avec le commissaire du salon, Nabil Bey Boumezrag. « Cette année encore, nous nous engageons à mettre en avant les dernières innovations technologiques industrielles du secteur agroalimentaire », a-t-elle affirmé en précisant qu'une attention particulière sera consacrée au volet du conditionnement et de l'emballage compte tenu de son rôle primordial dans la vente du produit.

« Le rôle du packaging, autrefois limité à la fonction basique de protection du produit et d'information, a considérablement évolué et représente pour les producteurs un élément clé pour se positionner sur le marché et fidéliser les consommateurs », a-t-elle fait valoir. Dans ce sens, elle a cité les produits algériens

notamment les produits du terroir qui sont « de très bonne qualité » tels l'huile d'olive et les dattes qui pourraient se positionner davantage sur les marchés internationaux à travers le développement de leur packaging.

« La force de l'Algérie c'est d'avoir une agriculture bio et une variété impressionnante de produits du terroir qu'il faut juste valoriser à travers l'emballage et le conditionnement », a-t-elle insisté.

Pour sa part, le commissaire du salon, Nabil Bey Boumezrag, a souligné l'importance d'un tel événement qui devrait accueillir plus de 23.000 visiteurs dont un nombre important de professionnels et des porteurs de projets en quête d'opportunités d'affaires et de partenariat. « Outre la pro-

motion des produits algériens, le salon représente une plateforme de rencontres qui permet aux opérateurs de prospecter le marché national et renforcer les relations de partenariat industriel avec le tissu productif d'autant qu'il y a des producteurs agricoles qui souhaiteraient se lancer dans la transformation », a-t-il affirmé, en assurant la disponibilité de machines industrielles pour la petite et la grande transformation afin de répondre à l'ensemble des opérateurs.

Djazagro verra également le retour du concours « Djaz'Innov » pour repérer les innovations susceptibles de dynamiser la croissance du marché agroalimentaire algérien, affirme les initiateurs du salon.

Une présélection permettra aux

candidats choisis pour cette 3e édition de « Djaz'Innov » de mettre leur produit, service ou équipement, dans un espace nommé l'Agora des Expert. Les finalistes du concours présenteront leurs produits et leurs services aux visiteurs.

De ce même espace, des conférences sur des thématiques en rapport avec le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire seront présentées au public tout au long du salon.

Les communications porteront notamment sur le problème du gaspillage alimentaire, les enjeux de la traçabilité et la labellisation des produits du terroir, la conformité des produits agro-alimentaires et les opportunités d'exportation en Afrique.

H. B.

Saisons estivales

Air Algérie ajoute 26 vols supplémentaires pour le Sud

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé, mercredi dans un communiqué, l'ajout de 26 vols à destination et en provenance des wilayas du Sud, en prévision de la saison estivale, portant le nombre total de vols intérieurs supplémentaires durant cette période à 68 vols par semaine.

Cette décision intervient « dans le cadre de la politique de l'Etat visant à renforcer la connectivité aérienne entre différentes régions du pays et à offrir des conditions de voyage confortables aux clients du Sud », souligne le communiqué.

Air Algérie avait annoncé vendredi dernier la programmation de 42 vols supplémentaires par semaine afin de répondre aux besoins de ses clients durant la saison estivale.

Avec l'ajout des 26 vols annoncés aujourd'hui, le nombre de vols intérieurs supplémentaires passera à 68 dont 44 vols vers les wilayas du Sud.

Les 68 vols supplémentaires offrent globalement 5.816 sièges par semaine, dont 44 vols offrant 3.836 sièges par semaine pour les wilayas du Sud et 24 vols offrant 1.980 sièges par semaine pour les wilayas du Nord.

Ces vols desservent 12 aéroports, à savoir Hassi Messaoud, Ouargla, Timimoun, Béchar, Adrar, In Salah, Djanet, El Méniââ, El Oued, Tamanrasset, Tindouf et Touggourt, précise-t-on de même source.

R.N.

Sous-traitance industrielle, un choix stratégique

La Sous-traitance industrielle, est désormais indispensable pour les économies émergentes, qui espèrent émerger un tissu industriel intégré, de son côté l'Algérie à travers les différents projets et initiatives lancés par les pouvoirs publics roule dans la même direction, à savoir de mettre en œuvre une industrie développée et concurrentielle.

En effet, dans cet article paru dans la revue El Djeich, dans son dernier numéro du mois d'avril courant, il revient sur les différentes étapes de la sous-traitance industrielle depuis cinquante ans, et au jour d'aujourd'hui est devenue l'une des stratégies les plus adoptées et la plus grande capacité en termes de développement industriel.

La force de toute économie dans le monde est liée au développement de son tissu industriel et à sa capacité à relever les défis dans une époque où la concurrence s'accélère et s'intensifie. Afin de s'adapter à ces mutations, il était impératif, pour les établissements industriels, d'adopter des stratégies et des modes d'action qui leur permettent de répondre aux exigences du marché. Le domaine de la sous-traitance industrielle constitue l'une de ces stratégies les plus importantes.

Les économies modernes encouragent les relations de la sous-traitance industrielle, activité qui vise la fabrication d'un produit ou un ensemble de pièces au profit des établissements ordonnateurs, conformément à des spécificités et caractéristiques techniques définies et selon le résultat industriel à atteindre.

La sous-traitance industrielle est apparue au début des années 1970, dans l'industrie du textile et du cuir, puis s'est étendue au domaine de la fabrication automobile et aéronautique ainsi qu'au secteur de l'industrie pharmaceutique, au début des années 1980. Pour sa part, la sous-traitance spécialisée est apparue en 1994 et s'est développée (avec les petites et moyennes entreprises) comme méthode visant l'exploitation optimale des capacités de production, à accroître l'efficacité, à améliorer la qualité et à réduire les dépenses.

Aujourd'hui, plus de 50 ans après son avènement, la sous-traitance industrielle est devenue l'une des stratégies les plus adoptées et la plus grande capacité en termes de développement industriel. A titre d'exemple, le nombre d'affiliés à l'Association japonaise de développement de la sous-traitance a atteint plus de 100 000 quant au nombre d'entreprises appartenant au secteur de la sous-traitance à l'Union européenne, il est estimé à 254 000 activant dans différents domaines, en particulier dans les industries de transformation, mécaniques et de produits médicaux.

A l'instar de ce qui a cours dans divers pays, la mécanique et la métallurgie constituent les secteurs les plus employés pour la sous-traitance industrielle en Algérie, avec 67,66%, suivies de l'activité

pharmaceutique, avec un taux estimé à 20,83%.

STRATÉGIE NATIONALE RATIONNELLE

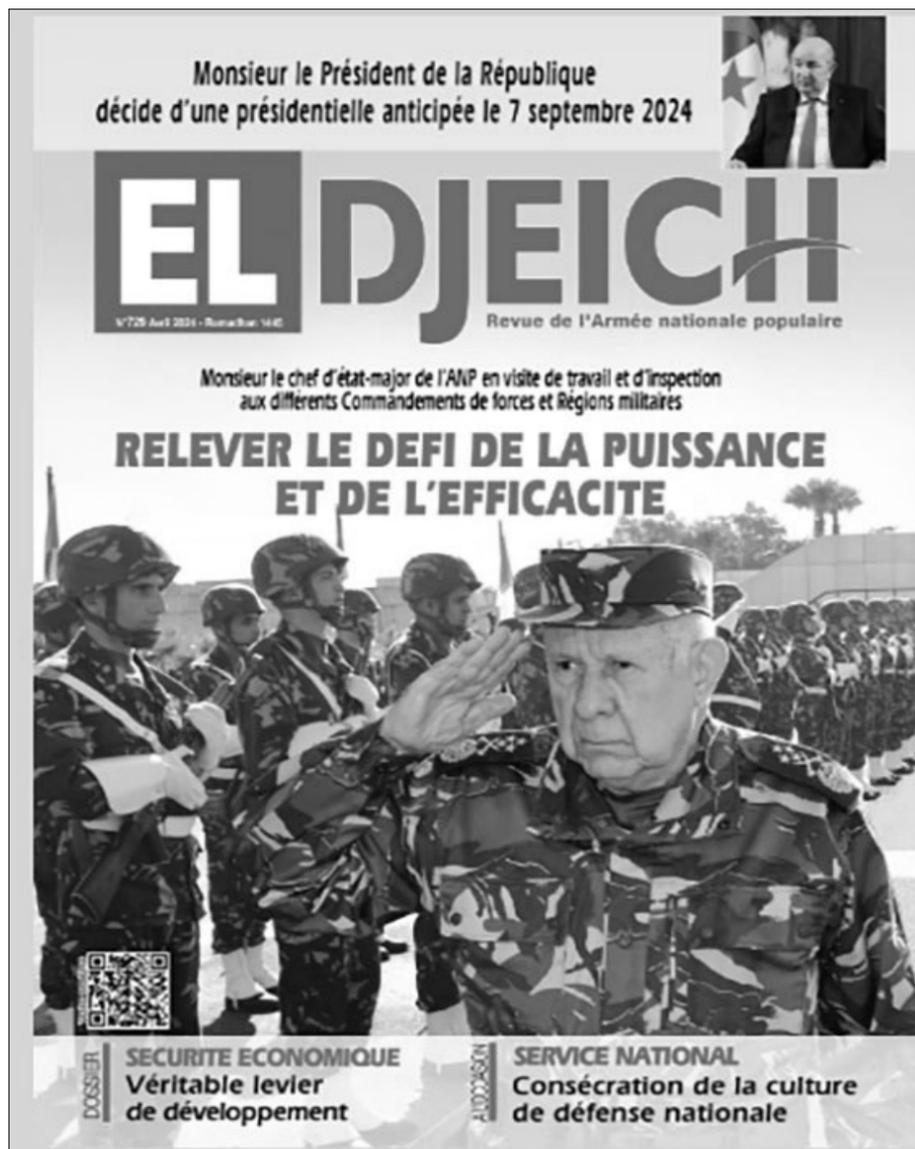
A la lumière des expériences pionnières des pays développés, l'Algérie a tracé une stratégie nationale dans l'objectif de renforcer et d'organiser l'activité de la sous-traitance industrielle à travers le soutien des entreprises émergentes pour en faire la locomotive devant conduire la transition de l'économie algérienne d'un système rentier vers un modèle reposant sur l'économie du savoir et d'autres secteurs productifs. Cette démarche a été initiée par le président de la République qui a affirmé : «Nous devons bâtir une économie reposant sur les petites et moyennes entreprises (PME), compte tenu de leurs potentialités en matière d'innovation et de création d'emploi. Le soutien apporté par le gouvernement pour accompagner les jeunes dans la création des petites et moyennes entreprises s'est traduit par l'augmentation du taux de développement économique national hors hydrocarbures. Selon les données du Fonds monétaire international (FMI), l'Algérie enregistre le septième taux de croissance économique le plus élevé hors secteur des hydrocarbures au cours de l'année 2024. Pour être au diapason des mutations qui s'opèrent dans le monde, l'Algérie a mis en place des mécanismes aptes à faciliter l'activité de la sous-traitance industrielle, conformément à la loi d'orientation n° 17-02, parue en janvier 2017, pour la promotion des petites et moyennes entreprises.

Cette loi met l'accent sur la nécessité d'accorder un grand intérêt à la sous-traitance afin d'intensifier le tissu de ces entreprises et les rendre plus attractives pour l'investissement. En ce sens, l'Algérie a décidé d'introduire la sous-traitance dans tous les domaines afin d'apporter une valeur ajoutée à l'économie nationale, et c'est la politique qu'elle a adoptée pour valoriser la mine de Gara Djebilet. A cet effet, le gouvernement a pris la décision d'arrêter la vente du fer brut et d'opter pour sa transformation en concentré de minerai de fer et produire des aciers de haute gamme afin de créer de la richesse. Selon les économistes, la transformation du fer en Algérie par les sociétés nationales ou même mixtes permettra une économie de devises pour l'Algérie de plus de 60 millions de dollars par an.

Par ailleurs, l'Algérie dispose de plusieurs mécanismes qui renforcent le partenariat des petites et moyennes entreprises avec le grand patronat, algérien ou étranger. Elle tend à les encourager à rejoindre la tendance mondiale de la sous-traitance, à l'instar du Conseil national chargé de la promotion de la sous-traitance qui propose des mesures permettant une meilleure intégration des petites et moyennes entreprises dans l'économie nationale, et œuvre, parmi ses missions, à coordonner l'activité entre les centres de sous-traitance représentés par les Bourses algériennes de sous-traitance et de partenariat.

L'Algérie est l'un des rares pays à posséder une bourse de la sous-traitance, lancée en 1991, conformément aux recommandations du programme des Nations unies pour le développement et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel.

Les Bourses algériennes de sous-traitance et de partenariat sont considérées comme des associations à but non lucratif, composées d'entreprises publiques et privées, qui visent la création de systèmes et réseaux informatiques techniques pour faciliter les relations de production entre les PME, PMI et les ordonnateurs. Il est à noter que notre pays compte quatre centres de sous-traitance situés au Centre, à l'Est, à l'Ouest et au Sud.



L'ARMÉE NATIONALE POPULAIRE, ACTEUR ESSENTIEL

L'ANP n'a pas tardé à employer et exploiter la sous-traitance pour renforcer son tissu industriel et, par conséquent, le tissu industriel national. Comme l'a souligné le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, l'industrie militaire «est l'épine dorsale de l'ANP et son nerf, compte tenu de son importance particulière et de son rôle efficace dans la promotion et le développement de l'industrie nationale». Dans cette optique, le Haut commandement de

l'ANP a œuvré à l'adoption de stratégies visant l'augmentation de la production, la performance et l'utilisation optimale des ressources disponibles. En l'occurrence, comme l'a affirmé le général d'armée, Saïd Chanegriha, chef d'état major de l'ANP, «le ministère de la Défense nationale aspire à développer des industries militaires nationales basées sur la domiciliation et le transfert des technologies, la diversification des domaines d'activités et des produits mis sur le marché national, de manière à permettre à la plateforme industrielle militaire de consolider son rôle dans la redynamisation du tissu industriel de notre pays». Ainsi, le domaine de la sous-traitance industrielle a pris une importance accrue au sein des unités de production de l'ANP, étant un mode économique pionnier dans l'impulsion des relations d'intégration entre les différentes unités du secteur industriel. Son utilisation dans les domaines industriels devient plus large et plus diversifiée, vu son rôle important dans le renforcement des relations de partenariat industriel entre les grandes entreprises de production et les petites et moyennes entreprises, et son impact sur la densification du tissu industriel et la réalisation du développement économique.

Dans l'optique de satisfaire ses besoins en la matière, le ministère de la Défense nationale conclut des partenariats avec

des entreprises nationales, sous deux formes. La première s'inscrit dans le cadre de la sous-traitance et la seconde dans celui la sous-traitance inversée en devenant lui-même prestataire de services. C'est là une nécessité imposée par l'expansion du tissu industriel militaire national qui comprend aujourd'hui 15 établissements répartis sur divers secteurs de production (industries mécanique, électronique, chimique, textile, substances explosives et munitions...). Cela permet d'impulser une dynamique économique sur le marché national, en général, et la création de nouveaux postes de travail.

En outre, la sous-traitance industrielle dans le domaine militaire permet de réduire la dépendance stratégique en matière d'armement à travers le développement des fabrications locales, ainsi que sa contribution à la relance de l'économie nationale. Ceci d'autant que la sous-traitance est un des choix stratégiques importants visant à soutenir les petites et moyennes entreprises.

Dans le même contexte, l'ANP offre, à travers ses établissements de production, qu'ils relèvent de la Direction des fabrications militaires ou de la Direction centrale du matériel, d'importantes opportunités aux sous-traitants. La participation des établissements de production de l'ANP aux différentes éditions du Salon national de la sous-traitance industrielle constitue une occasion pour exposer une variété de produits et de prestations présentés au profit des entreprises nationales publiques et privées. Pour conclure, il est clair que l'activité de la sous-traitance industrielle constitue une nécessité inévitable et une équation gagnante pour toutes les parties puisqu'elle répond aux besoins croissants des grandes sociétés et contribue au soutien et au développement des petites et moyennes entreprises, outre son importante contribution à la domiciliation de l'industrie et au développement de l'économie nationale.

GHARDAÏA

Intensifier les efforts pour organiser le transport routier

Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, a mis en avant, mardi à Ghardaïa, la nécessité d'intensifier les efforts pour organiser les lignes de transport routier et assurer le confort des voyageurs. "Il appartient de déployer davantage d'efforts pour organiser les dessertes de transport en vue d'assurer le confort des passagers, tenir compte des conditions des chauffeurs de bus leur épargnant la conduite sur de longues distances et l'aménagement de l'axe de la RN-1 reliant les wilayas de Ghardaïa et El-Meniâa", a souligné M. Zahana lors de sa visite de travail dans la région. Le ministre a, à ce titre, fait part que "la gare routière de la wilaya de Ghardaïa sera hissée en structure régionale en vue d'aplanir les contraintes entravant le secteur dans cette région qui revêt une grande importance économique et prendre en charge les attentes des citoyens". M. Zahana a, lors de cette tournée, inspecté l'aéroport "Moufidi Zakaria-Noumerat" de la wilaya de Ghardaïa, d'une capacité d'accueil de 200.000 passagers/An, où il a écouté des explications sur le fonctionnement de cette infrastructure aéroportuaire et les prestations offertes aux passagers, notamment les Hadjis. Le ministre a, à ce titre, insisté sur la nécessité de réunir toutes les conditions nécessaires au niveau des structures aéroportuaires du pays, leur organisation et équipement pour assurer le confort des pèlerins à destination des lieux saints de l'Islam. Il s'est, à ce titre, félicité de la mise en œuvre, au niveau de la gare routière de Ghardaïa, de la vente électronique des billets de voyage via l'application "Mahatati" permettant au voyageur d'avoir son billet de voyage par voie électronique usant de la carte interbancaire (CIB) sans déplacement à la gare.

BORDJ-BOU-ARRERIDJ

Journée d'étude autour de la loi relative à la lutte contre le faux et l'usage de faux

Le siège de la grande salle de la Cour de justice de Bordj-Bou-Argeridj, a abrité hier une journée d'étude autour de la loi relative à la lutte contre le faux et l'usage de faux.



Les travaux de cette journée ont été ouverts par le président de la Cour en présence d'une assistance composée de magistrats, d'avocats, d'officiers de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale et des autorités locales. Le magistrat dans son allocution a expliqué les formes et les actes de faux, notamment la falsification des documents officiels, publics et commerciaux, la fausse monnaie et les titres financiers, l'usurpation d'identité d'autrui, l'obtention, d'indus, avantages, de subventions et d'aides publiques, ainsi que des exonérations finan-

cières fiscales et tout autre avantage et qui sont punis par la nouvelle loi contre le faux et l'usage de faux qui prévoit de lourdes peines d'emprisonnement pour les auteurs d'infractions allant jusqu'à la perpétuité. Lui succédant, le procureur général de la Cour, a expliqué que cette loi contient des mécanismes précis pour cerner l'un des plus graves crimes enregistrés à l'échelle nationale et sur la scène internationale. Considérant ce phénomène comme l'un des thèmes du moment, il souligne "qu'il s'agit d'un phénomène classé parmi les crimes les plus importants qui

touchent tous les secteurs vitaux des pays et constituent une menace, à la sécurité et à la stabilité des transactions. Remédier strictement à tous les déséquilibres sociétaux résultant de ces délits tout en suivant l'évolution des technologies modernes, pour faire face à ces délits, qui ont connu une hausse et une diversité dans les formes et les méthodes utilisées et qui se sont généralisées au point de se transformer en comportement dangereux qui affectent la morale de la vie publique et rendent la lutte contre ces maux une priorité des politiques pénales nationales". Il

a également expliqué que cette loi a inclus des définitions relative à la notion de faux et d'usage de faux dans ses formes matérielles et morales, des mesures de précaution pour prévenir les délits, et la contribution de l'Etat et de ses institutions; Le procureur général a fait savoir, dans ce sillage, que la loi prévoit la mise en place d'une base de données nationale sur les crimes de faux et usage de faux comprenant les méthodes et les techniques utilisées afin de définir les mesures à prendre pour la prévention et la lutte contre ce crime. Les confédérés qui se sont succédés ont été unanimes à relever que cette loi prévoit également l'inclusion de tous les crimes de faux et usage de faux prévus par le code pénal et propose la mise en place de prévention contre ce type de criminalité à travers la numérisation, l'obligation des administrations de sécuriser les documents la généralisation de la signature électronique, la promotion de la coopération interministérielle et l'échange d'informations entre les différents intervenants en la matière.

Ahmed Saber.

KHENCHELA

Mise en service de la ligne ferroviaire Khenchela-Ain Beida avant fin avril courant

Le projet de la ligne ferroviaire Khenchela-Ain Beida (Oum El Bouaghi) sera mis en service avant la fin du mois d'avril courant, a indiqué mardi le wali de Khenchela. Dans une déclaration à l'APS en marge de l'inspection dans la commune d'El Hamma du chantier de la gare ferroviaire principale des voyageurs et marchandises, M. Youcef Mahiou a précisé que "le projet de cette ligne, inscrit au titre du programme complémentaire décidé au profit de la wilaya par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, touche à sa fin et ne restent plus que certaines retouches ultimes avant sa mise en service à la fin du mois en cours". Il a ajouté que depuis le début de ce mois, il a intensifié ses inspections au projet pour suivre la progression des travaux et exhorter les entreprises de réalisation à accélérer la cadence des travaux et renforcer la main-d'œuvre par le recours au travail par équipes afin de le livrer avant fin avril courant. Le wali a assuré que lors de sa visite du chantier de la gare ferroviaire d'El Hamma, il a

constaté la forte présence des entreprises de réalisation qui ont mobilisé 210 travailleurs pour hâter les travaux et livrer cette gare ainsi que les deux gares de Baghai et Metoussa dans un délai n'excédant pas 10 jours. Le projet qui mobilise une enveloppe financière de 51 milliards DA est vital par ses dimensions économiques pour les communes situées le long de cette ligne ferroviaire, dont les habitants auront accès à un nouveau moyen de transport grâce à la cadence accélérée des travaux et le suivi de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) et des deux groupes d'entreprises nationales chargés de la réalisation. De son côté, M. Abdelmadjid Menari, directeur de Cosider Ouvrages d'Art, une des sociétés chargées de la réalisation de cette ligne, a indiqué que les travaux de réalisation des ouvrages d'art situés le long de cette ligne ferroviaire ont été achevés grâce aux jeunes cadres et une main d'œuvre nationale qualifiée et cela dans les délais contractuels et dans le respect des normes

de qualité technique reconnues à l'échelle internationale. La mise en service "prochaine" de ce projet aux dimensions socioéconomiques importantes permettra de désenclaver la wilaya de Khenchela et la raccorder au réseau national ferroviaire, a considéré, Saïd Hafid, directeur du projet de la ligne ferroviaire Khenchela-Ain Beida et cadre de l'ANESRIF. Les quatre gares ferroviaires réalisées dans les wilayas de Khenchela et Oum El Bouaghi selon une architecture moderne respectueuse des caractéristiques urbanistiques locales offrent toutes les commodités requises pour le confort des voyageurs avec des salles d'attente, guichets multiples, locaux de commerce et de services et des aménagements adaptés aux personnes aux besoins spécifiques, a ajouté le même cadre. Cette ligne ferroviaire qui reliera sur 50 km Khenchela à Ain Beida (Oum El Bouaghi) sera exploitée par des trains roulant à 160 km/heure pour le transport des voyageurs et 100 km/heure pour le transport des marchandises, a-t-il rappelé.

CONSTANTINE

La bibliothèque de cheikh Abdelhamid Benbadis remise à titre wakf à "Djamaâ El-Djazair"

Le recteur de Djamaâ El-Djazair, Mohamed Maamoun Al Kacimi Al Hoceini, a présidé mardi à Constantine, la cérémonie de remise de la bibliothèque de cheikh Abdelhamid Benbadis (1889-1940) à titre wakf à la mosquée Djamaâ El-Djazair (Alger). La signature de la remise de cette bibliothèque, composée de 808 ouvrages, et qui s'est déroulée au siège de la Fondation Abdelhamid Benbadis, entre dans le cadre de la célébration de la Journée du savoir qui coïncide avec le 84ème anniversaire du décès du pionnier du réformisme en Algérie, cheikh Abdelhamid Benbadis. Le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, des membres de la famille Benbadis et de

l'Association des Oulémas musulmans algériens ainsi que de représentants de zaouïas, étaient présents lors de cette cérémonie. Dans une déclaration aux médias, Mohamed Maamoun Al Kacimi Al Hoceini, a indiqué que la remise de cette bibliothèque qui "renferme certains ouvrages datant de l'an 1800, intervient en exécution du testament d'Abdelhak, frère du cheikh Abdelhamid Benbadis, à l'occasion de la Journée du savoir", remerciant, à cette occasion, les autorités locales pour les facilités accordées pour concrétiser de cette initiative. Il a également affirmé qu'un espace sera équipé pour accueillir la bibliothèque de cheikh Abdelhamid Benbadis. Cet espace renfermera, a-t-il ajouté, d'autres manuscrits

vieux de deux siècles, assurant qu'il allait œuvrer pour lui donner la place qui lui sied et en faire un monument au service des étudiants, chercheurs et spécialistes. De son côté, Mme Fouzia Benbadis, nièce de cheikh Abdelhamid Benbadis, a souligné que "cette démarche intervient en exécution du testament de son père cheikh Abdelhak qui soutenait constamment que la bibliothèque de cheikh Abdelhamid Benbadis appartenait au peuple algérien et non pas seulement à la famille". Ce trésor, a-t-elle ajouté, "renferme 808 ouvrages dont des manuscrits, des livres et des revues de savants et philosophes de plusieurs pays dont certains imprimés en 1800". Le recteur de "Djamaâ El-Djazair" s'est rendu, au

début de sa visite, au cimetière de la famille Benbadis dans la commune de Constantine où il a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe du pionnier du réformisme algérien et lu la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire. Il a ensuite visité les deux mosquées Sidi Lakhdar et Arbaïne Charif au centre-ville où il a reçu des explications sur l'opération de restauration de ces deux anciens édifices culturels. Il a également visité, au niveau de la maison de la culture Malek Haddad, le premier salon national du livre regroupant des exposants de tout le pays avant de prendre part à la cérémonie de distinction des lauréats du 4ème concours national littéraire cheikh Abdelhamid Benbadis.

SAHARA OCCIDENTAL

Le président de la République reçoit le président sahraoui

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi à Alger, le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Brahim Ghali.



Alger, Abdelkader Taleb Omar.

ARRIVÉE D'UNE MISSION MÉDICALE ITALIENNE DANS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS

Une mission médicale italienne de l'association MAM (Malnutrition aigue et modérée) composée de médecins, d'infirmières et de spécialistes, est arrivée dimanche dans la wilaya d'El Aaiün.

La mission médicale italienne travaillera sur deux projets : ALSUKARE pour le diabète et NAYMATAN pour la santé physique et mentale des

enfants. La mission est dirigée par Ilaria Accorinti, vice-présidente de l'association MAM, elle compte une équipe de 20 personnes, dont 16 médecins spécialisés dans différents domaines, deux infirmières et deux psychologues.

Dans une déclaration à la SPS, la vice-présidente de l'association MAM, a indiqué que la mission médicale est venue pour apporter une assistance médicale aux personnes nécessiteuses.

S'agissant des camps de réfugiés sahraouis, "cette année, nous travaillons avec

des patients diabétiques, avec trois médecins généralistes, deux ophtalmologues, deux infirmières et une nutritionniste", a précisé Ilaria Accorinti. "Nous travaillerons également dans les écoles avec les enseignants primaires pour détecter d'éventuels troubles psychologiques et psychiatriques chez les enfants, a-t-elle ajouté .

Il convient de noter que c'est la deuxième année que l'association MAM apporte une assistance médicale aux réfugiés sahraouis.

(SPS)

La Mauritanie sur plusieurs fronts lors des réunions de printemps des institutions de Bretton Woods

Une délégation gouvernementale s'est envolée, ce week-end, en direction de Washington pour prendre part aux réunions de printemps des institutions de Bretton Woods, prévue du 15 au 20 avril courant et qui coïncident, cette fois, avec le 80ème anniversaire de ces deux institutions dont l'objectif était, à l'origine, la création d'une organisation monétaire mondiale et une reconstruction après-guerre 39-45 de pays européens et asiatiques. Lors des présentes réunions, la dette des PPTE et le financement du climat restent les questions cruciales après le consensus obtenu, vendredi, pour la reconduction de Kristalina Georgieva -considérée comme une amie de notre pays- pour un nouveau mandat de 5 ans à la tête du FMI. Notre pays dispose avec le Fmi et la BM d'un important programme de réformes économiques et financières dont les deux institutions ont salué le respect et la pertinence. En 2024, la croissance économique devrait atteindre 4,3% contre 3,4% en 2023, et le taux d'inflation a fortement ralenti pour atteindre 2,6 % en Février 2024 contre 9 % en Février 2023. « Sur la base des données préliminaires, la performance des programmes appuyés par le FMI dans le cadre des accords au titre de la FEC et du MEDC est sur les rails et son exécution a été satisfaisante » conclut F. Fischer, qui présidait, en mars 2024, la dernière mission du Fmi en Mauritanie consacrée aux revues de programmes conjoints (Fec, Medc et Frd). La Mauritanie se situait,

déjà dans le classement HIPC 2022, dans le ventre mou des PPTE. Elle a donc fait d'énormes progrès et attend aussi de bénéficier d'une plus grande générosité de ses créanciers. La gestion de la dette des pays très endettés sera discutée, rappelle-t-on, lors de la Table ronde consacrée à la dette souveraine mondiale, prévue mercredi 17 avril 2024. Un consensus semble se dégager pour trouver des solutions au fardeau de cette dette des PPTE dont le tiers proviendrait uniquement du service de la dette elle-même. Par contre, la lutte contre le réchauffement climatique où les besoins faramineux en financements ne pourraient pas être mobilisés même avec l'intervention de ces deux grands fonds pose encore de nombreuses interrogations face à une nature déchainée. En 2023 lors de la conférence internationale de Dubaï sur les changements climatiques (COP28), des promesses ont été faites pour innover dans la recherche de financement d'une transition énergétique. Le défi est toujours énorme et malgré les espoirs suscités par la mise en place par les Emirats Arabes Unis, du fonds « Altéra », devant mobiliser 250 milliards de dollars d'investissements privés dans des solutions climatiques à l'échelle mondiale, d'ici 2030, les institutions de Bretton Woods chercheraient des solutions idoines, moins onéreuses pour elles. Notons enfin que la délégation mauritanienne est attendue sur le front Continental, en raison de la présidence de l'UA, dont notre pays assume la charge.

La délégation mauritanienne devrait, dans ce sens, assurer la représentation du Continent aux réunions du G20 mais aussi coordonner les réunions ministérielles de l'Ua avec les institutions de financement. De source officielle, l'on indique que l'agenda de la délégation est étoffé avec des rencontres tous azimuts avec de « hauts responsables de ces institutions financières internationales, ainsi qu'avec un certain nombre de personnalités financières internationales qui assisteront aux réunions pour discuter des questions d'intérêt mondial, telles que les perspectives économiques mondiales, l'éradication de la pauvreté, le développement économique, le changement climatique, la transition énergétique et l'investissement dans le capital humain ».

LIBYE

Report de la conférence de réconciliation inter-libyenne prévue fin avril

La conférence nationale de réconciliation inter-libyenne prévue le 28 avril a été reportée à une date indéterminée, a annoncé mardi aux médias l'émissaire de l'ONU pour la Libye, Abdoulaye Bathily. Après la réunion en février à Brazzaville du Comité de haut niveau de l'Union africaine dédiée à ce pays, "il avait été décidé qu'une conférence nationale de réconciliation se tiendrait à Syrte le 28 avril", a rappelé Abdoulaye Bathily lors d'une réunion du Conseil de sécurité. "Je suis désolé d'informer le Conseil du fait que cette conférence a été reportée à une date ultérieure. Les divisions entre les leaders libyens se sont une nouvelle fois manifestées sur ce dossier critique", a-t-il déploré, assurant qu'il allait continuer à travailler pour soutenir le processus politique et trouver une nouvelle date.

AFFAIRE DU COMLOT CONTRE LA SÛRETÉ DE L'ÉTAT EN TUNISIE

Le Pôle judiciaire antiterroriste dément toute violation de procédures

Le juge d'instruction chargé de l'affaire dite de « complot contre la sûreté de l'État » avait décidé, depuis le 12 avril courant, de clôturer l'instruction, a déclaré, mardi, à l'agence TAP, Hanen Gaddes, porte-parole du pôle judiciaire de lutte contre le terrorisme. « Les informations relayées par certains médias selon lesquelles les procédures et les délais prévus par la loi seraient violés sont infondées », a-t-elle assuré. Me Islem Hamza, membre du comité de défense des détenus dans le cadre de cette affaire a indiqué, mardi, lors d'une conférence de presse, que la durée légale de 14 mois de détention préventive des personnes arrêtées dans le cadre de cette affaire prendra fin vendredi 19 avril 2024, à minuit. Selon l'avocate de la défense, cette durée maximale (14 mois) ne peut plus être prolongée puisque la chambre d'accusation n'a pas renvoyé le dossier devant la chambre criminelle. Me Hamza a fait noter que le collectif de défense des détenus attend la décision de clôture de l'instruction pour pouvoir élaborer son rapport et soumettre ses objections à cet effet, ajoutant que « les accusés devraient être systématiquement acquittés sans avoir recours à une demande ». Dans sa déclaration à la TAP, Hanen Gaddes a affirmé que, dans le cadre de cette affaire, toutes les procédures et les délais prévus par la loi ont été bel et bien respectés, « contrairement à ce que prétendent certaines parties dans le but d'influencer l'opinion publique ». Elle a souligné que les procédures suivies dans l'affaire de «complot» sont celles dictées par le Code de procédure pénale, ajoutant que le juge chargé de l'affaire a décidé de maintenir en vigueur les mesures de précautions prises dans le cadre de l'instruction, y compris la décision d'interdiction du traitement médiatique de cette affaire. En guise de rappel, la chambre d'accusation près la Cour d'appel de Tunis chargée des affaires de terrorisme, a confirmé, le 4 avril courant, la décision rendue par le premier juge d'instruction du 36ème Bureau du Pôle judiciaire de lutte antiterroriste en vertu de laquelle il a refusé de libérer les accusés dans l'affaire liée à la formation d'une entente terroriste et à la conspiration contre la sécurité de l'État.

TENSIONS IRAN-ISRAËL :

Impacts géostratégiques et énergétiques

Professeur des universités,
docteur d'Etat 1974-x expert
international, Abderrahmane
MEBTOUL

Le 15 avril 2024 en clôture , le Brent a été coté à 90,41 dollars (84,86 euros) et le Wit 85,69 dollars (80,42 euros) malgré l'attaque de l'Iran contre Israël, le marché tablant sur une désescalade plus probable qu'un embrasement de la région surtout après la décision américaine principal allié d'Israël et les recommandations de la communauté internationale d'éviter toute escalade qui risque de plonger l'économie mondiale vers une turbulence généralisée. Comme les tensions entre l'Iran et Israël ne doit pas faire oublier, pour la stabilité de la région, l'urgence d'un Etat palestinien

1.--Brève historique et situation géographique de l'Iran

L'Iran compte 88,5 millions d'habitants en 2023 et la superficie est de 1648000 km², avec comme capitale Téhéran et les villes principales sont Mashhad, Ispahan, Tabriz, Karaj.. L'Iran est bordé au Nord par la Mer Caspienne, au sud-est par le golfe d'Oman et au sud par le golfe Persique. Elle partage des frontières avec le Turkménistan au nord-est, l'Afghanistan à l'est, le Pakistan au sud-est, l'Irak à l'ouest, la Turquie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan au nord-ouest. L'Iran est un pays fortement diversifié tant sur le plan des grands ensembles naturels que de sa population et sa culture où les langues courantes avec la langue officielle le Persan sont, kurde, baloutchi, turc azéri, arabe. L'Iran est l'un des plus anciens



berceaux civilisationnels du monde, ayant été habité par les Elamites dès le IV^e millénaire av. J.-C.. L'Iran devenant un empire indépendant au siècle suivant sous l'impulsion des Parthes et à partir du 3^e siècle de notre ère, les Sassanides érigèrent l'Empire perse au rang de grande puissance de l'Asie de l'Ouest pendant plus de quatre cents ans, la conquête arabo-musulmane au 7^e siècle ayant conduit à l'islamisation de l'Iran, dont les contributions aux arts, aux sciences et à la philosophie au cours de l'Age d'or de l'Islam furent nombreuses. Après le déclin du califat abbasside, l'Iran fut gouverné par des dynasties locales puis par les Turcs seldjoukides, puis par Ilkhans mongols. La dynastie séfévide unifia à nouveau l'Iran au x^e siècle et fit de l'Islam chite la religion officielle. Après que l'Iran eut été une puissance majeure sous Nader Chah au XVIII^e siècle, des rivalités tribales ont permis l'émergence de la dynastie kadjar qui stabilisa le pouvoir pendant un siècle et demi en résistant aux tentatives de colonisation des Britanniques et des Russes, sans pouvoir empêcher des pertes territoriales face à l'empire russe. Au début du x^e siècle, la révolution constitutionnelle persane aboutit à l'instauration d'un parlement (1905-1911) et la dynastie Pahlavi régna sur le pays de 1925 à 1979, période au cours de laquelle la Perse devint officiellement l'empire d'Iran (1935). Le pays fut gouverné de façon parlementaire ou autoritaire de façon fluctuante pendant cette période, marquée par un coup d'Etat américano-britannique contre le Premier ministre Mohammad Mossadegh en 1953 et la révolution islamique en 1979 aboutit à

l'établissement de l'actuel régime politique de l'Iran où le Guide de la révolution depuis 1989, détient l'autorité suprême. L'Iran est sous sanctions avec une courte pose entre 2017/2020 avec la signature de l'Accord de JCPOA et en 2020 lorsque l'administration Trump a décidé de s'en retirer. Récemment, le 17 septembre 2021 lors du 20^e sommet des Brics a été retenue la candidature de l'Iran pour devenir le 9^e membre de l'Organisation de coopération de Shanghai (OSC) et le 24 août 2023, parmi la quarantaine de candidats, l'Arabie saoudite, l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Éthiopie, l'Iran et l'Argentine, qui a finalement décliné l'invitation, ont été retenus.

2.-Structure de l'économie iranienne

Selon le volume exporté et les fluctuations des prix, les hydrocarbures en Iran représentent 85 à 90 % des recettes d'exportation, 40 à 50 % des ressources budgétaires de l'État iranien et 15 à 20 % du PIB. L'économie iranienne est caractérisée par la prédominance du secteur public. Ainsi, en 2021, parmi les 100 premières sociétés cotées du pays par la valeur de la capitalisation boursière, 5 seulement avaient une ou plusieurs personnes privées comme actionnaire majoritaire. Les acteurs publics et semi-publics bénéficient d'aides substantielles de l'État, pour partie financées par emprunt bancaire. Dans son dernier rapport trimestriel, connu sous le nom de Perspectives de l'économie mondiale, le FMI estime la croissance économique de l'Iran à 5,4 % en 2023 avec une prévision de 3,8 %, en 2024, le produit intérieur brut PIB de l'Iran ayant été de

351 milliards de dollars en 2021 et de 413,5 milliards de dollars en 2022. L'industrie représente 40% dont 20% pour l'industrie manufacturière ; l'agriculture 12,4% du PIB employant 17% de la population active. Le FMI a estimé que les réserves de change disponibles pour l'Iran fin 2022 à 30,8 milliards de dollars et que le taux de change du Ryal iranien le 14 avril 2024 est de 0,000024 un dollar US. Quant au taux de chômage, le ministre iranien de l'Économie, citant le rapport du Centre iranien des statistiques, a atteint 7,6% en 2023 contre 7,90% en 2022, mais avec un taux de jeunes de 20,60% en 2023 contre 20,10% en 2022. Ayant instauré un système de subventions ciblées où la part de l'énergie est prépondérante, le revenu mensuel brut par habitant iranien est de 325 dollars contre une moyenne mondiale de 1076 dollars et le revenu mensuel brut par habitant de 3900 dollars contre une moyenne mondiale de 12911 dollars (source Banque mondiale 2022) et pour d'autres sources en janvier 2024, le salaire mensuel moyen en Iran se situe autour de 20 à 30 millions de rials iraniens, ce qui équivaut à environ 400 à 600 dollars...ce qui explique avec le taux d'inflation important il y a risque de vives tensions sociales. Pour le taux d'alphabétisation (2021), nous avons 89 % pour les Iraniens de plus de 15 ans et l'Indice de développement humain est de 0,774 (76^e rang mondial en 2021). Les importations de biens ont été de 49,35 milliards de dollars en 2018, 41,82 en 2019, 38,75 en 2020, 48,97 en 2021, 55,446 milliards de dollars en 2022 et les importations des services pour la même période 17,254,

15,00, 7,27, 11,07 et 11,158 milliards de dollars en 2022. Quant aux exportations de biens entre 2018/2022, nous avons 103,42 milliards de dollars en 2018, 65,71 en 2019, 46,91 en 2020, 71,64 en 2021, 77,200 en 2022 et pour les exportations de services, nous avons en 2018 9,90 milliards de dollars, 10,95 en 2019, 4,77 en 2020, 5,76 en 2021, 6,52 milliards de dollars. Les importations par rapport au PIB ont évolué ainsi : 28% en 2018, 27% en 2019, 24% en 2020, 22% en 2021, en 2022 et les exportations par rapport au PIB 30% en 2018, 23% en 2019, 19% en 2020, 23% en 2021 et en 2022. La destination des exportations de l'Iran en 2022 est principalement la Chine 32%, la Turquie 17%, Taiwan 6%, Afghanistan 5%, l'Europe 4% et pour les importations nous avons la Chine 26%, les Emirats 15%, l'Europe 13%, la Turquie 9% et la Russie 7%. Ainsi, avec le primat de la Chine, les E.A.U, la Turquie, l'Inde et l'Irak représentaient les trois-quarts du total des échanges hors pétrole de l'Iran en 2022 contre moins des deux-tiers en 2017. L'Iran souffre d'une faible ouverture aux échanges internationaux, depuis les vagues successives de sanctions économiques internationales et malgré un tissu industriel varié (pétrochimie ; automobile ; pharmaceutique ; etc.), les nombreux produits interdits à l'importation par les autorités locales et les allocations de devises aux importateurs insuffisantes limitent l'approvisionnement en équipements et technologies nécessaires au maintien et au développement de l'industrie ce qui a amplifié l'inflation.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Pour les autres indicateurs financiers et économiques, selon la commission européenne, la dette publique de l'Iran a évolué de 121,318 milliards d'euros en 2018), 100,715 en 2019, 82,705 en 2020 et 103,652 milliards d'euros en 2021. Selon les agences internationales, le 13 février 2023, l'Iran avait 4,676 milliards de dollars de la dette extérieure, surtout des dettes à moyen et long terme contre 6,904 milliards de dollars en fin septembre 2022, ce qui montre une dette faible en diminution, grâce au recettes des hydrocarbures.

Dans les bureaux de change à Téhéran, la monnaie nationale s'est échangée en 2022/2023 de 500.000 à 505.000 rials contre un dollar et le 11/04/2024, un (1) dollar s'échange à 42.062,50000 IRR, cette dévaluation accélérant l'inflation, tout en ayant permis de dynamiser certains produits à l'exportation. Selon le rapport du FMI, l'atténuation de la dépréciation du Ryal qui, de fin 2022 à fin mai 2023 qui a perdu 20 % de sa valeur par rapport à l'USD sur le marché parallèle et la baisse des prix mondiaux des denrées alimentaires aideront l'inflation annuelle à décélérer pour atteindre 40 % en 2024, contre près de 50 % en 2022. Cela se traduira par une légère accélération de la consommation des ménages (environ 45 % du PIB). En outre, l'investissement (35 % du PIB) commencera à se redresser progressivement au cours de la période à venir, principalement grâce à la reprise des relations diplomatiques avec l'Arabie saoudite en 2023 et à la hausse des investissements. En 2024, une légère augmentation de la production de pétrole (9 % du PIB) est attendue, d'environ 0,5 % par rapport à l'année 2023, pour atteindre 3,7 millions de barils par jour, en fonction de la demande de la Chine et d'autres pays asiatiques, pour laquelle l'Iran est en concurrence avec la Russie.

3.-L'Iran contrôlant le détroit d'Ormuz, acteur stratégique au niveau des hydrocarbures

Afin de combler ces besoins et faute de pouvoir s'approvisionner en produits occidentaux, l'Iran renforce ses partenariats



avec les pays frontaliers et l'Asie, au premier plan, la Chine absorbant près de 90% des exportations de brut iranien (1,3 MB/j en 2023 souvent à des prix préférentiels comme d'ailleurs la Russie en direction de l'Inde et de la Chine. L'Iran étant un acteur stratégique majeur de la région contrôle le détroit d'Ormuz bordé par le Sultanat d'Oman reliant le Golfe persique à la mer d'Arabie et à l'Océan Indien. Cet étroit passage maritime est l'un des points névralgiques du commerce mondial, ce qui lui confère une haute importance stratégique. Plus des trois-quarts de ces exportations sont destinés aux pays d'Asie, en premier lieu la Chine, l'Inde et le Japon. Si l'Arabie saoudite et les Émirats ont établi un réseau d'oléoducs pour contourner le détroit, ces voies alternatives comportent en réalité des volumes limités. Face au rétablissement annoncé des sanctions américaines sur son pétrole, Téhéran a menacé de bloquer cette voie par laquelle transitent jusqu'à 30% des exportations maritimes de pétrole, à l'extrémité des eaux du Golfe, entre l'Iran au nord, Oman et les

Emirats arabes unis au sud. Sur le plan énergétique l'Iran détient 11,5% des réserves mondiales de pétrole conventionnel, la deuxième au Moyen Orient derrière l'Arabie Saoudite (la première réserve mondiale étant le Venezuela mais pétrole lourd), le quatrième producteur mondial entre 3,5 et 4 millions de barils/j et la seconde réserve mondiale de gaz derrière la Russie 15% des réserves mondiales et sa capacité de production de gaz est de plus d'un milliard de mètres cubes par jour, mais comme pour le pétrole, devant tenir compte de la forte consommation intérieure, le prix largement inférieur au prix du marché international. L'Iran comme d'ailleurs la Russie, confrontés aux sanctions occidentales, fortement dépendante des ventes d'hydrocarbures, c'est la sécurisation de ses immenses réserves d'hydrocarbures qui le pousse à développer un programme nucléaire civil et à chercher à disposer de l'arme nucléaire parallèlement à la construction d'une importante industrie de défense conventionnelle, ces capacités militaires correspondent pour Téhéran, à

un impératif de sécurisation de ses sites de production d'hydrocarbures, axé sur deux constatactions stratégiques. L'Iran a tout d'abord un sentiment d'encerclement du fait de la présence militaire des États-Unis sur pratiquement toutes ses frontières terrestres et maritimes (Turquie, Irak, Koweït, Arabie saoudite, Bahreïn, Qatar, Émirats arabes unis, Oman, Pakistan et Afghanistan). Ensuite, la plupart des sites de production iraniens sont concentrés et vulnérables, car principalement situés à proximité de l'Irak ou en offshore dans le golfe Arabo-Persique. Or deux régions d'Iran (Lorestan et Khouzistan pour le pétrole, South Pars pour le gaz) recèlent 90 % de son pétrole et 63 % de son gaz. Cependant, le défi majeur est lié à un retour à l'accord sur le nucléaire iranien, officiellement connu sous le nom de Plan global d'action conjoint (JCPOA), dont les États-Unis se sont retirés unilatéralement en mai 2018. Un retour à l'accord semble difficile à réaliser dans le contexte géopolitique mondial actuel, malgré les récents pourparlers indirects entre l'Iran et les États-Unis. Les relations (ou

l'absence de relations) de l'Iran avec ses principaux voisins, en particulier l'Arabie saoudite, Israël, l'Égypte, la Russie, Oman et les Émirats arabes unis, continueront de façonner le paysage extérieur, ainsi que l'avenir de l'Irak, du Liban, de la Syrie, du Caucase du Sud et récemment des tensions au Moyen-Orient. Les rivalités actuelles, la concurrence pour l'influence et les luttes de pouvoir régionales pourraient potentiellement accroître les tensions.

En conclusion, le Moyen-Orient en 2022/2023, représente 32,7% de la production du pétrole et 20% du gaz naturel et pour les réserves 60% de pétrole et 40% de gaz naturel, le détroit d'Ormuz contrôlé par l'Iran 30% du transit mondial des produits d'hydrocarbures sans compter les tensions en mer Rouge, entre 12/15% du commerce mondial de marchandises, la mer Rouge jouant un rôle particulièrement important dans les échanges Europe-Asie (40 % des échanges), où selon l'Institut Kiel, un conteneur navigant entre la Chine et l'Europe est passé en moyenne de 1500 dollars à 4000 dollars. Si le conflit entre l'Iran et Israël et entre Israël et Hamas se propage aux pays voisins, les conséquences tant géostratégiques que pour l'économie mondiale pourraient être particulièrement lourdes, avec comme impact direct la fermeture du détroit d'Ormuz avec des interruptions d'approvisionnement en hydrocarbures renchérissant le coût de l'énergie de toutes les chaînes d'approvisionnement et leurs coûts de production avec un prix qui dépasserait les 100 dollars le baril, des pressions inflationnistes avec une récession économique à terme dont les premières victimes seront les pays les plus vulnérables. Espérons que la raison l'emporte sur les passions, et une des solutions pour apaiser toutes ces tensions est la création d'un Etat palestinien sur des bases fiables permettant de mettre fin à ce massacre, la cohabitation des peuples de la région dans la paix et la sécurité.



ALGÉRIE 360

Vers le lancement d'une application répondant aux préoccupations des habitants

Le directeur général de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL) a souligné l'importance du nouveau lancement d'une application électronique. Cette application est spécifiquement conçue pour recevoir toutes les préoccupations des habitants des quartiers AADL.

En effet, selon le DG l'application comprend plusieurs fenêtres permettant de soulever diverses préoccupations telles que les ascenseurs, les toits, la propreté, les réservoirs d'eau, le paiement, etc. Elle assure éga-



lement le suivi des préoccupations jusqu'à leur résolution complète. Le directeur général a présidé une séance d'évaluation des activités de la succursale de l'AADL, Gest Immo, pour le premier trimestre de 2024.

Dans le cadre des projets d'aménagement, de rénovation et d'amélioration de l'environnement, le directeur général a donné des instructions pour accélérer les procédures administratives. Cela précède le début des différents grands travaux supervisés par l'AADL, tout en respectant les délais contractuels et les procédures légales.

Il a également souligné l'importance de suivre sur le terrain les divers travaux et tâches confiés à l'AADL. Cela répond aux attentes des habitants pour améliorer leur cadre de vie, rénover et revitaliser les quartiers, notamment en ce qui concerne les travaux majeurs tels que le ravalement de façades, la mainte-

nance régulière des ascenseurs et des toits d'immeubles, la peinture, la propreté, les espaces verts, la sécurité, ainsi que la maintenance rapide des réseaux et des canaux d'assainissement. Insistant aussi sur la nécessité de généraliser les antennes collectives dans tous les quartiers AADL. Cela vise à améliorer l'esthétique des bâtiments et à compléter le processus dans les meilleurs délais.

Il a appelé à la présence continue sur le terrain de l'AADL et de ses agents aux côtés des habitants, les accompagnant dans leurs diverses préoccupations quotidiennes à travers tous les quartiers AADL dans tous les gouvernorats.

LIVRAISON DES PROJETS ET FORMATION DU PERSONNEL

Concernant les projets à livrer, le directeur général a souligné l'importance de la présence et de l'accompagnement de la succur-

sale de l'AADL pour la gestion immobilière. Cela commence par les phases finales des travaux pour vérifier leur qualité, les réserves, ainsi que la livraison dans les délais convenus, jusqu'à la remise des clés aux acquéreurs. Il est également crucial que tous les services associés au quartier soient opérationnels simultanément, à la fois à l'intérieur et aux alentours des immeubles.

En ce qui concerne le développement des ressources humaines et des moyens matériels, il a insisté sur l'élargissement des programmes de formation pour tous les cadres et employés de la succursale de gestion immobilière de l'AADL, selon leurs spécialités et leurs missions respectives. De plus, il a souligné la nécessité de renforcer les moyens et l'équipement de l'AADL, tels que les bulldozers, les camions, les pompes, etc., pour garantir une prise en charge optimale des habitants dans les quartiers AADL.

LE JEUNE INDÉPENDANT APRÈS LES VIANDES ET LES POISSONS : Y-a-t-il une spéculation sur les prix du café ?

La question mérite d'être posée. Depuis quelques années, le prix de cette denrée, très prisée en Algérie, n'a cessé d'augmenter. Au niveau des commerces de cafés populaires, une tasse coûte déjà 50 dinars, alors que dans des endroits huppés, cette tasse dépasse les 300 DA.

Pour l'association de protection des consommateurs, Apoce, cette situation suscite des questions sur les raisons des augmentations successives de cette boisson. Elle appelle le ministère du Commerce à « ouvrir le dossier », comme il l'a fait pour de nombreux produits, en lançant des enquêtes pour situer les dysfonctionnements et mettre fin à la flambée.

Il faut souligner que le prix du café du format de 250 grammes vendu aux ménages a atteint 270 DA, voire plus pour certaines marques, alors qu'il y a une année, il était vendu à 230 DA. En attendant que le ministère du Commerce ouvre des investigations sur ce sujet, il faut souligner que ce produit est un produit boursier dont le prix subit régulièrement les fluctuations sur les marchés internationaux.

En Algérie, les torréfacteurs comme les cafetiers ont répercuté les hausses des prix de la matière première (graines de caféier Robusta et Arabica) dans les principaux pays producteurs. Selon les importateurs, la flambée du café sur le marché mondial est expliquée par des conditions météorologiques défavorables dans des pays producteurs frappés par une forte sécheresse et un climat caniculaire.

EL MOUDJAHID

ENVIRONNEMENT DE L'INVESTISSEMENT :

Une dynamique nouvelle

Plus de 6 600 projets sont inscrits au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, pour un montant de 3 200 milliards de dinars. Sollicité, Abderrahmane Hadeff, économiste, affirme que ces chiffres sont «révélateurs d'une dynamique nouvelle dans le processus de transformation économique de l'Algérie entamée ces trois dernières années».

Il s'agit, précise-t-il, de «créer les conditions et l'environnement pour une relance économique diversifiée et durable en s'appuyant sur le moteur de l'investissement productif».

Après une série de réformes de climat des affaires, particulièrement la promulgation des lois sur l'investissement, le foncier économique et aussi celle relative au système monétaire et bancaire, argumente l'économiste, «l'activité économique se caractérise aujourd'hui d'intérêts réels de la part des opérateurs économiques nationaux et étrangers». Pour M. Hadeff, l'AAPI s'inscrit aujourd'hui dans une «approche de promotion et d'attractivité des investissements

en se mettant aux normes des standards internationaux à l'instar des autres API's à travers le monde».

Ceci se traduit par des «nouvelles missions de facilitations, le nouveau parcours de l'investisseur à travers la plateforme numérique, mais aussi la mise à disposition de l'information économique, la rétention des investisseurs établis et en dernier la protection et la sécurisation des investisseurs (commission installée au niveau de la présidence de la République)».

Aussi, poursuit M. Hadeff, ces chiffres annoncés par l'AAPI «peuvent être encore largement dépassés une fois les agences chargées du foncier économique deviennent opérationnelles, particulièrement celle chargée du foncier industriel qui doit, à mon avis, adopter une approche moderne en termes de création et de gestion des zones et parcs industriels». A ce propos le partenariat public-privé (PPP) «constitue une réelle solution».

Les réformes de l'environnement de l'investissement «ont apporté de la clarté dans la visibilité et dans les objectifs écono-

miques, à savoir la résolution des pouvoirs publics à encourager l'investissement qui permettra de renforcer les capacités nationales de production et d'exportation». D'autre part, il convient de préciser que l'AAPI proposera «progressivement», à travers la plateforme numérique de l'investisseur, pas moins de 424 assiettes foncières au profit d'investisseurs, d'une superficie totale supérieure à 320 hectares.

Sur ce sujet, le Pr Brahim Guendouzi, économiste, affirme que «s'inscrivant dans le cadre des défis du développement économique, la nouvelle politique de l'investissement s'articule autour de quatre principes énoncés par la loi 22-18 : la liberté d'investir, la garantie de l'État sur l'investissement, la transparence et la célérité dans le traitement des dossiers». Il y a lieu d'ajouter les aspects liés aux incitations accordées aux investisseurs et surtout l'accès au foncier économique.

La mise en place par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) d'une plateforme numérique destinée exclusivement à l'octroi de lots de ter-

rains au profit des porteurs de projets, conformément à la loi relative au foncier économique et ses textes d'application, relève d'une «volonté politique à aller aussi loin que possible dans l'accompagnement de l'acte d'investir».

Les offres foncières annoncées par l'AAPI relatives à 424 assiettes foncières d'une superficie de 320 hectares réparties sur 25 wilayas, «en toute transparence, favorisent à juste titre une meilleure allocation du foncier industriel disponible».

L'accompagnement des porteurs de projets grâce au foncier économique, commente l'universitaire, «vise essentiellement à développer des capacités productives dans des domaines d'activités où des compétences sont avérées afin d'assurer une certaine pérennité aux projets enregistrés dans le cadre d'une dynamique économique globale». Aussi est-il «stratégique de rationaliser l'affectation des superficies foncières affectées à l'investissement aux seules activités ayant un potentiel de croissance ou s'inscrivant dans un créneau à forte valeur ajoutée».

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

La Slovénie et l'Espagne d'accord pour reconnaître officiellement l'État palestinien

Les premiers ministres slovène et espagnol ont déclaré que les deux pays sont d'accord sur la nécessité de reconnaître officiellement un État palestinien, comme moyen de mettre fin au conflit israélo-palestinien.



Ils ont ajouté qu'« ils doivent également œuvrer pour alléger les souffrances des palestiniens dans la bande de Ghaza », à la lumière de l'agression israélienne en cours contre la bande depuis le 7 octobre dernier.

Le Premier ministre slovène Robert Golub a déclaré lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue espagnol Pedro Sanchez : "Le plus important est que nous avons abordé toute une série de questions : quand, non pas si, mais quel est le meilleur moment pour reconnaître la Palestine".

Il a ajouté que la Slovénie votera au Conseil de sécurité de l'ONU, en faveur de l'adhésion à part entière à l'État palestinien.

Golob n'a donné aucun calendrier, affirmant que « la Slovénie voterait au Conseil de sécurité des Nations Unies pour que l'État de Palestine devienne membre à part entière » de l'ONU.

Pour rappel, l'Espagne avait convenu le mois dernier avec les dirigeants irlandais, maltais et slovènes de faire les premiers pas vers la reconnaissance de l'État de Palestine.

LE PREMIER MINISTRE RENCONTRE LE REPRÉSENTANT DE L'UNION EUROPÉENNE EN PALESTINE

Le Premier ministre et ministre des affaires étrangères palestinien, Muhammad Mustafa, a rencontré mardi, dans son bureau à Ramallah, le représentant de l'Union européenne auprès de l'État de Palestine, Alexander Stutzman, où il a reçu de lui un message du ministre des Affaires étrangères de l'Union européenne, Joseph Borrell, confirmant la poursuite du soutien de l'Union au peuple palestinien, et à la construction de l'État palestinien. Mustafa a informé Stutzman sur les priorités de travail du gouvernement, en particulier le renforcement des secours et des efforts humanitaires et la fourniture de services de base au peuple Palestinien dans la bande de Gaza, soulignant l'importance de faire pression sur Israël pour qu'il ouvre tous les points de passage avec la bande de Gaza, et d'augmenter l'entrée des secours et humanitaires et la fournir au peuple

Palestinien, où qu'il se trouve dans la bande de Gaza. Le Premier ministre a mis en garde contre la gravité de l'évolution de la situation en Cisjordanie, et contre l'escalade des attaques de colons et du terrorisme contre les villages et les villes palestiniennes.

APPEL À FORMER UN COMITÉ INTERNATIONAL SUR LES VIOLATIONS SIONISTES CONTRE LES PRISONNIERS

Le Parlement arabe a appelé mardi à former un comité d'enquête pour visiter les prisons d'occupation sioniste afin d'identifier les violations graves et inhumaines des prisonniers palestiniens et des détenus à l'intérieur de celles-ci, ont rapporté des médias. Le Parlement invite également la communauté internationale, les Nations unies, les institutions internationales, régionales et des droits de l'Homme et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à "développer une action internationale sérieuse pour faire pression sur l'occupation et l'enga-

ger à libérer immédiatement ces prisonniers innocents, à respecter et appliquer le droit international et à leur fournir la protection nécessaire conformément à la IVe Convention de Genève, tenir l'entité d'occupation pleinement responsable de la vie des prisonniers palestiniens", selon Wafa. Dans une déclaration à l'occasion de la Journée des prisonniers palestiniens, qui coïncide avec le 17 avril de chaque année, il a déclaré que la Journée des prisonniers de cette année "coïncide avec l'escalade dangereuse poursuivie par la puissance occupante avec l'agression brutale contre Ghaza, la guerre de génocide et de nettoyage ethnique contre le peuple palestinien, l'escalade du gouvernement d'extrême droite contre les prisonniers palestiniens en Cisjordanie occupée et dans la bande de Ghaza, le nombre de détenus dans les prisons d'occupation en Cisjordanie occupée après le 7 octobre 2023 était supérieur à 9000, à la lumière du silence de la communauté internationale". La Commission palestinienne chargée des

affaires des prisonniers et des ex-prisonniers a indiqué mardi que 78 détenues palestiniennes risquaient la mort chaque jour dans la prison de l'occupant sioniste "Damon".

EFFRAYANT, 10.000 FEMMES MORTES EN MARTYRES

Dix-mille (10.000) femmes sont mortes en martyres à Ghaza depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre 2023, ont indiqué mardi les Nations unies. "Six mois après le début de la guerre, 10.000 femmes palestiniennes à Ghaza ont été tuées, parmi lesquelles environ 6.000 mères, laissant 19.000 enfants orphelins", a déclaré ONU Femmes dans un nouveau rapport. "Plus d'un million de femmes et de filles à Ghaza n'ont presque pas de nourriture, n'ont pas accès à l'eau potable, aux latrines, aux toilettes ou aux serviettes hygiéniques, et les maladies se multiplient dans un contexte de conditions de vie inhumaines", a ajouté l'agence onusienne.

Faisant écho à ces préoccupations, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé un nouvel appel au cessez-le-feu afin que l'aide humanitaire puisse être apportée à Ghaza pour aider à reconstruire les hôpitaux, notamment le complexe Al Shifa. "La direction essaie de nettoyer le service des urgences (mais) le travail est tout simplement énorme pour faire juste un nettoyage, sans parler d'obtenir des fournitures", a déclaré un porte-parole de l'OMS, Tarik Jasarevic, à la suite d'une nouvelle mission de l'agence sanitaire des Nations Unies lundi dans le centre médical dévasté de la ville de Ghaza. Seul un tiers des 36 hôpitaux de Ghaza restent fonctionnels, ce qui signifie qu'il est essentiel de "préserver ce qui reste" du système de santé de l'enclave, a insisté M. Jasarevic.

SUITE À LA RIPOSTE IRANIENNE CONTRE L'ENTITÉ SIONISTE

L'Union européenne envisage d'étendre les sanctions contre l'Iran

Le Haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, a annoncé que l'UE allait commencer à travailler sur l'ajout de nouvelles sanctions à celle déjà existantes contre l'Iran, suite à sa riposte militaire contre Israël. C'est ce qui ressort d'un communiqué de presse publié ce mardi à la suite d'une réunion extraordinaire en vidéoconférence des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne concernant la riposte iranienne contre Israël. "J'insiste aujourd'hui : nous sommes aux côtés d'Israël, en soutenant Israël contre les attaques iraniennes", a déclaré le Haut représentant de l'UE. Borrell a déclaré que certains États membres souhaitent étendre les sanctions contre Téhéran et que le corps diplomatique de l'UE allait commencer à travailler sur cette proposition. Le Haut représentant européen a déclaré que "L'idée est d'étendre le régime de sanctions contre

les drones existant entre l'Iran et la Russie. Pour l'étendre dans deux directions. L'orientation du type d'armement doit inclure la possibilité de sanctions pour la fourniture de missiles et pas seulement de drones. Pour l'instant, il n'existe aucune preuve que l'Iran fournisse à la Russie des missiles pour attaquer l'Ukraine, mais nous pourrions élargir ce régime afin d'inclure ces possibilités". Pour l'heure, il n'y a eu aucun commentaire officiel de la part de l'Iran sur les déclarations du Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Borrell a souligné que la situation à Gaza ne devait pas être oubliée et a souligné la nécessité de déployer des efforts pour garantir un cessez-le-feu immédiat et durable, la libération des prisonniers et l'amélioration de la situation humanitaire. Dans la soirée de samedi dernier, l'Iran a tiré environ 350 missiles et drones, depuis son territoire, lors d'une première attaque

de l'histoire contre Israël, en représailles contre une attaque de missile qui a visé la section consulaire de l'ambassade de Téhéran à Damas, début avril. Tel-Aviv a depuis fait part de son intention de riposter à l'attaque iranienne.

LA GUERRE AU MOYEN-ORIENT N'EST DANS L'INTÉRÊT DE PERSONNE

D'autre part, Josep Borrell a indiqué que les États européens sont accusés de "deux poids deux mesures" dans la gestion des crises en Ukraine et dans la bande de Gaza. Le chef de la diplomatie de l'Union européenne, a déclaré que le déclenchement d'une guerre au Moyen-Orient n'est dans l'intérêt de personne. Dans un entretien au quotidien Le Monde, le haut représentant de l'Union européenne (UE) pour les affaires étrangères depuis 2019 a indiqué que le but politique du bloc européen est d'éviter l'escalade. L'ancien ministre espagnol des Affaires

étrangères a indiqué avoir appelé Israël et l'Iran à la désescalade. "Nous mettons en garde Israël en disant qu'il est dans l'intérêt de tout le monde qu'il n'y ait pas de confrontation régionale. C'est aussi ce que nous avons dit aux Iraniens au lendemain de l'attaque sur le consulat de Damas : ce n'est dans l'intérêt de personne, et surtout pas des Gazaouis, qu'il y ait un conflit régional, car cela voudrait dire que la guerre ne va pas finir", a déclaré Josep Borrell. Le haut responsable européen a souligné que la seule issue à la question palestinienne est la mise en œuvre de la solution à deux États (palestinien et israélien). "La force de l'UE, c'est son union. Sur ce dossier, les Européens ont malheureusement montré des divisions claires et profondes", a regretté Josep Borrell. Le chef de la diplomatie européenne a indiqué que les États européens sont accusés de "deux poids deux mesures" dans la gestion des crises en Ukraine et dans la bande de Gaza.

Que manger au petit-déjeuner pour faire le plein de vitamine D ?

Si la vitamine D est essentiellement synthétisée sous l'action des rayons UV émis par le soleil, certains aliments peuvent venir compléter cet apport. Voici lesquels.

Selon une enquête publiée en avril 2012 par l'Institut national de veille sanitaire (InVS), 42,5 % de la population française adulte présenterait un déficit « modéré à sévère » en vitamine D.

Or, la vitamine D est indispensable à l'organisme. Selon l'Anses, « la fonction principale de la vitamine D est d'augmenter la capacité d'absorption de l'intestin du calcium et du phosphore. » Elle contribue ainsi au maintien de la force musculaire, elle renforce le système immunitaire, elle renforce les os, elle réduit le risque de cancer (colorectal et du sein, en particulier), elle protège les dents...

LE SOLEIL CONSTITUE NOTRE PREMIÈRE SOURCE DE VITAMINE D

La vitamine D est principalement synthétisée par l'organisme



au niveau de la peau sous l'action des rayons ultraviolets (UV) : toutefois, 20 % des apports en vitamine D se font via l'alimentation.

Quels sont donc les meilleurs aliments pour faire le plein de vitamine D ? Interrogés par nos confrères britanniques du Women's Health UK, trois diététiciennes-nutritionnistes répondent :

L'huile de foie de morue, c'est un véritable concentré de vitamine D : une cuillère à café d'huile de foie de morue (soit environ 5 g) en compte 500 UI ! Mais attention : pas question de se lancer dans une cure d'huile

de foie morue sans avis médical, car ce produit naturel peut être responsable d'un excès de vitamine A dans le corps – avec de potentiels effets indésirables.

Les poissons gras, un pavé de 100 g de saumon couvre la totalité des apports journaliers recommandés (AJR) en vitamine D, soit 800 UI. Le hareng, la sardine, le maquereau et la truite sont moins intéressants puisqu'ils n'apportent « que » 30 % à 60 % des AJR soit 200 à 400 UI de vitamine D.

Les champignons, et surtout les shiitakés : 100 g amènent en moyenne 250 UI de vitamine D. Toutefois, la vitamine D d'ori-

gine végétale est légèrement moins efficace que celle d'origine animale (car un peu moins bien métabolisée).

DE LA VITAMINE D AU PETIT-DÉJEUNER

Les diététiciennes-nutritionnistes soulignent qu'il est préférable de consommer ces aliments au petit-déjeuner car la vitamine D est susceptible de perturber la synthèse de la mélatonine, cette hormone nécessaire à l'endormissement. Et pour maximiser son apport en vitamine D, le mieux reste de prendre son petit-déj' au soleil, en terrasse !

Pieds gonflés, quelles sont les causes ?

Le gonflement des pieds est dû à une stagnation du sang dans les veines des membres inférieurs qui se dilatent. Une partie de l'eau qui circule dans les veines s'échappe du sang vers les cellules et entraîne un gonflement. Cela peut être dû à plusieurs facteurs. Découvrez lesquels.

Grossesse et alimentation trop salée : les responsables des pieds gonflés

Un pied gonflé est un phénomène assez courant. L'œdème disparaît de lui-même une fois que vous êtes reposé. Cependant, il est possible que ce pied gonflé soit le résultat d'une affection qui nécessite l'intervention d'un professionnel.

Les causes les plus courantes de ce trouble sont :

Le surpoids : les tissus graisseux ont tendance à comprimer les veines, la sédentarité, la station debout prolongée (position), la chaleur qui aggrave la dilatation des veines, la grossesse, les règles : les fluctuations hormonales qui favorisent la rétention d'eau, une alimentation riche en sel, la prise de certains médicaments, une fracture ou une entorse,

Certaines pathologies comme les maladies pulmonaires, la cirrhose du foie, une insuffisance cardiaque, une phlébite, une hyperthyroïdie...

Les causes qui entraînent le gonflement des pieds sont nombreuses. Heureusement, il existe des solutions pour soigner ce trouble.

7 solutions pour soigner les pieds gonflés

En fonction de la cause qui fait gonfler vos pieds, il existe différents traitements. Ainsi, il est possible de :

Choisir des chaussures confortables, de préférence assez larges, avec une fermeture ajustable et un talon de 3-4 cm. La pompe veineuse plantaire sera stimulée et maintiendra une circulation sanguine stable ;

Mettre des bas de contention, notamment si vous avez une pratique professionnelle qui demande d'être debout constamment ;

Surélever vos jambes, cela facilite le retour sanguin et permet le dégonflement des pieds ;

Pratiquer une activité physique régulière pour améliorer la circulation sanguine ;

Passer un jet d'eau froide, des pieds vers les genoux. Le jet stimule la circulation sanguine ;

Pratiquer l'automassage : de bas en haut, en commençant par les pieds puis en remontant progressivement. Effectuez des mouvements circulaires pour stimuler les veines et soulager la sensation de jambes lourdes ;

Soigner son alimentation : privilégiez les aliments riches en eau et en antioxydant comme les courgettes, les concombres, les haricots verts ou les agrumes. N'oubliez pas de boire au moins 1,5 L d'eau par jour.

Si vos pieds gonflés sont dus à une pathologie, votre spécialiste pourra vous orienter vers un traitement adapté.

Les principales causes de variations de poids

En plus de l'alimentation, il existe d'autres raisons à une prise de poids. De même, il arrive que les fluctuations de poids ne soient pas entièrement liées à ce qui se trouve dans votre assiette. On vous explique tout.

8 RAISONS POUR LESQUELLES LE POIDS AUGMENTE

Une prise de poids non-souhaitée est rarement une bonne nouvelle. Celle-ci peut être due à :

Un grignotage, une impulsion alimentaire, un régime trop restrictif ou un interdit alimentaire. Plus vous vous interdisez certains aliments, plus vous risquez de reprendre autant, voire plus, de poids que ce que vous aviez perdu. C'est le fameux effet yoyo.

Mais, il arrive aussi que la prise de poids ne soit pas liée à l'alimentation. À cela, il existe plusieurs explications :

Une prédisposition familiale à la prise de poids, une sédentarité importante, le stress, la dépression, certains médicaments, un déséquilibre hormonal, l'âge.

Mais dans la plupart des cas, les variations de poids sont dues à l'alimentation. La plupart du temps, il arrive que l'on oublie la quantité d'aliments ingérés. C'est le cas pour le grignotage.

Il peut s'agir aussi d'une méconnaissance de la richesse calorique de certains aliments ou d'une mauvaise évaluation des portions.

Enfin, il arrive d'oublier de compter les calories fournies par certaines boissons sucrées ou alcoolisées.

Pourquoi mon poids fluctue d'un jour à l'autre ?

Le corps est un organisme vivant où plusieurs phénomènes prennent place tout au long de la journée. Cela peut faire varier le poids d'un jour à l'autre.

Ainsi, l'ingestion des aliments augmente la masse corporelle. Un repas (entre 700 et 900 g en moyenne) demande un certain temps de digestion avant l'élimination. Votre poids est ainsi plus élevé en fin de journée que le matin.

Ensuite, des hormones entraînent des variations de poids. C'est pour cette raison que certaines femmes ont l'impression de « gonfler » à certains moments de leur cycle. Il s'agit en fait d'une rétention d'eau.

Voici pourquoi il est essentiel de savoir dire non !

Dire non n'est pas facile pour tout le monde. Pour faire plaisir, pour ne pas frustrer l'autre, pour arrondir les angles... Les raisons de dire « oui » à tout sont nombreuses. Pourtant, il est essentiel de savoir poser des limites. On vous explique pourquoi.

POURQUOI IL EST ESSENTIEL DE SAVOIR DIRE NON

Dire oui permet, en règle générale, de contenter tout le monde, d'éviter les vagues, de ne pas paraître désagréable... Cela peut s'appliquer à un cadre familial, amical, professionnel et

même amoureux. Mais à force de dire tout le temps oui, la seule personne frustrée et qui n'arrive pas à s'épanouir, ce sera vous. D'après Jean-Jacques Urvoy, psychanalyste, apprendre à dire non est essentiel au bonheur personnel. La capacité à exprimer un « non » est une composante de l'affirmation de soi, c'est-à-dire la capacité à exprimer vos émotions, vos envies et vos désirs tout en respectant les autres. Cette capacité est souvent liée à une bonne estime de soi et la confiance en soi. Il est important de l'acquérir pour ne pas vous épuiser et prendre soin de votre santé mentale.

5 CLÉS POUR APPRENDRE À DIRE NON

D'après Simona Grassi, psychologue, apprendre à dire non peut se faire de plusieurs manières.

Ce peut être :

Se montrer ferme et éviter de tourner autour du pot. Ne pas être clair pour l'autre est préjudiciable ;

Ne pas hésiter à demander un délai. Si vous hésitez, il est possible de dire à la personne : « je ne peux pas décider maintenant, je reviens vers vous ». Cela vous laisse le temps d'y réfléchir à tête reposée ;

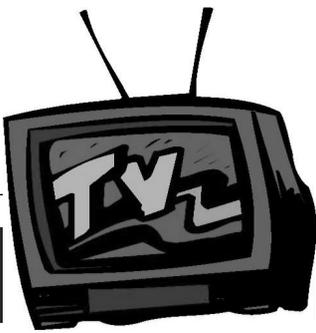
Respectez vos envies et vos

valeurs. Si la personne insiste, expliquez-lui que vous ne changerez pas d'idée ;

Évitez les justifications à rallonge. Si l'autre insiste, répétez-lui « non » en boucle, jusqu'à ce qu'il comprenne votre intention ferme et définitive ;

Proposez une alternative. Si vous êtes mal à l'aise avec un non franc, proposez une alternative à votre interlocuteur.

Pour ne pas vous mettre tout le monde à dos, retenez que la formulation du « non » est importante. Votre réponse ne doit pas être considérée comme un affront. Cela vous permettra de profiter d'une liberté sincère et méritée.



Selection du vendredi

TF1

19h55

Danse avec les stars

Plusieurs célébrités, associées à des danseurs professionnels, interprètent des chorégraphies. Les couples sont ensuite notés par un jury de personnalités du monde artistique. Il est constitué de Fauve Hautot, Mel Charlot, Jean-Marc Généreux et Chris Marques. Au sein du casting de stars de cette treizième saison de danse de couple figurent l'acteur américain James Denton (« Desperate Housewives »), l'animatrice franco-brésilienne Cristina Córdula, la chanteuse Cœur de Pirate, les humoristes Inès Reg et Roman Dodiuk, le rappeur Black M et la mannequin Diane Leyre.



CANAL+

19h45

Killers of the Flower Moon

Avec : Leonardo DiCaprio, Robert De Niro, Lily Gladstone, Jesse Plemons, Tantoo Cardinal, John Lithgow, Brendan Fraser, Cara Jade Myers, Jason Isbell, Scott Shepherd, Tatanka Means, William Belleau, Louis Cancelmi, Sturgill Simpson, Janae Collins, Jillian Dion, Pat Healy, Michael Abbott jr., Eric Parkinson, Barry Corbin, Samuel French, Yancey Red Corn, Gary Basaraba, Tom Schultz, Pete Yorn, Larry Sellers, Ben Hall, Norma Jean, Joe Chrest, Jack White

La guerre de 14-18 s'achève. Ernest Bukhart, cuisinier dans l'infanterie, rentre en Oklahoma, où son oncle, William Hale, un influent fermier, le pousse à épouser Molly, une Indienne fortunée. Car ici, les Osages sont les propriétaires des gisements pétroliers découverts sur leur réserve...



M 20h00

Astérix : le secret de la potion magique

Alors qu'il court rapidement de branche en branche pour effectuer son annuelle cueillette du gui, Panoramix glisse, fait une chute et se casse le pied. Le vieux druide en tire les conséquences et décide de penser à sa succession. Il annonce à Astérix, Obélix et Abraracourcix, totalement incrédules devant cette nouvelle, qu'il va chercher un jeune druide à qui confier le secret de la potion magique. Astérix et Obélix décident de l'accompagner dans sa quête, mais Panoramix commence par refuser. Pendant ce temps, dans l'ombre, un inquiétant druide qui vient d'apprendre la nouvelle, s'en réjouit.



france 2

19h45

Capitaine Marleau

Avec : Corinne Masiero, Eric Elmosnino, Déborah François, Marisa Borini, Pierre Rochefort, Assa Sylla, Eva Jarriau, Laurent Gréville, Romane Colonna Cesari, Jacques Bachelier, Xavier Mathieu, Johann Cuny



A 17 ans, Claire avait toute la vie devant elle. Qui pouvait souhaiter sa mort ? Et pourquoi séchait-elle les cours de Yannick Séguin, l'un de ses professeurs au lycée agricole ? La proviseur, qui est aussi la belle-mère de Claire, est bouleversée : elle n'aurait jamais dû engager cet enseignant charismatique, original, mais qui entretenait, semble-t-il, des relations ambiguës avec ses élèves. Sans cette erreur, la fille de l'homme qu'elle aime serait peut-être encore en vie. Des enseignants originaux comme Yannick, le capitaine Marleau aurait bien aimé en avoir.

france 3

19h55

Indochine, une révolution musicale

En plus de quarante ans d'existence, Indochine est devenu le premier groupe de rock français. Depuis ses débuts, un homme incarne cette révolution musicale portée par des tubes intemporels qui racontent la vie et les bouleversements de la société française comme "L'Aventurier", "3e sexe" ou encore "J'ai demandé à la lune". C'est cette histoire que Nicola Sirkis, l'un des fondateurs du groupe, raconte à travers un concert inédit et des archives rares : les succès, les prises de position, la traversée du désert et le grand retour en grâce au début des années 2000 ont marqué trois générations de fans et l'aventure se poursuit encore aujourd'hui, comme en témoignent Christine and the Queens ... et le styliste Olivier Rousteing.



W9

19h00

Enquête d'action



Morlaix et Quimper dans le Finistère affichent de fort taux de délits depuis quelques années. Les deux villes se trouvent à une centaine de kilomètres l'une de l'autre. Les délits relevés sont principalement des vols, des trafics de stupéfiants et la consommation excessive d'alcool au volant. Bien souvent, les affaires impliquent des individus en apparence sans histoires. Les situations délicates sont quotidiennes au commissariat comme dans ce cas de délation. Une mère vient dénoncer sa fille tombée dans le piège de la drogue.

200 000 La société qatarie Baladna compte investir en Algérie pour la production du lait en poudre avec une capacité de 200.000 tonnes de lait en poudre par an.

CAUSE PALESTINIENNE

Le Conseil de sécurité vote aujourd'hui sur l'adhésion de la Palestine proposée par l'Algérie

Des sources diplomatiques ont indiqué à la chaîne El-Jazeera que le Conseil de sécurité de l'ONU tiendrait une session aujourd'hui, jeudi, pour voter sur un projet de résolution recommandant d'accorder à la Palestine l'adhésion à l'ONU proposé par l'Algérie qui a distribué mardi à l'ONU le brouillon de la résolution, à un moment où un comité affilié au Conseil a déclaré qu'il était incapable de fournir une décision unanime. Recommandation sur la question de savoir si la demande de l'Autorité palestinienne à cet égard répond aux normes.

La réunion du Conseil fait suite à une demande présentée début avril par l'Autorité palestinienne de réexaminer sa demande d'adhésion à part entière à l'ONU, déposée en 2011, bien que les États-Unis, qui disposent d'un droit de veto, aient explicitement exprimé leur opposition à cette demande.

Le Groupe arabe a déclaré dans sa lettre : "Nous appelons tous les membres du Conseil à voter en faveur du projet de résolution soumis par l'Algérie au nom du Groupe arabe mardi soir et, à tout le moins, nous appelons les membres

du Conseil à ne pas faire obstacle à cette initiative fondamentale. Selon la mission palestinienne, le projet de résolution algérien « recommande » à l'Assemblée générale d'accepter « l'État de Palestine comme membre des Nations unies ».

Un pays est accepté comme membre des Nations unies par une décision prise par l'Assemblée générale à la majorité des deux tiers, mais seulement après une recommandation positive à cet effet du Conseil de sécurité de l'ONU.

Mais ce soutien n'est pas suffisant pour surmonter l'obstacle que constitue le probable veto américain au Conseil de sécurité pour empêcher l'émission d'une recommandation positive en faveur de l'adhésion de la Palestine.

Parallèlement à la déclaration du Groupe arabe, le comité du Conseil de sécurité chargé d'accepter de nouveaux membres, composé de tous les membres du Conseil, a convenu de publier son rapport hier, mardi, après s'être réuni deux fois la semaine dernière pour discuter de la demande palestinienne.

"En ce qui concerne la question de savoir si la candidature répond à tous les critères d'adhésion... le

comité n'a pas été en mesure de faire une recommandation unanime au Conseil de sécurité", indique le rapport, ajoutant que "des points de vue divergents ont été exprimés".

Des diplomates ont déclaré que l'Autorité palestinienne devrait toujours exhorter les 15 membres du Conseil de sécurité à voter sur un projet de résolution recommandant qu'elle devienne membre à part entière de l'organisation internationale. L'adhésion représentera une reconnaissance effective de l'État palestinien. Les Palestiniens ont actuellement le statut d'État observateur non membre, après que l'Assemblée générale des Nations unies, composée de 193 membres, a reconnu la Palestine en 2012.

OPPOSITION AMÉRICAINE

Dans ce contexte, l'ambassadrice américaine auprès des Nations unies, Linda Thomas-Greenfield, a déclaré mercredi lors d'une conférence de presse à Séoul qu'elle ne pensait pas que le projet de résolution contribuerait à parvenir à une solution à deux États au conflit israélo-palestinien. Les États-Unis ont déclaré ce mois-ci que la création d'un État palestinien indépen-



dant devrait se faire par le biais de négociations directes entre Israël et les Palestiniens et non dans le cadre des Nations unies.

Le Conseil de sécurité de l'ONU soutient depuis longtemps la création de deux États vivant côte à côte au sein de frontières sûres et reconnues. Les Palestiniens veulent établir leur État sur des terres situées en Cisjordanie, à Jérusalem-Est et dans la bande de Gaza. Tous ont été occupés par Israël lors de la guerre de 1967. Peu de progrès ont été ré-

alisés vers la création d'un État palestinien depuis la signature des accords d'Oslo entre Israël et l'Autorité palestinienne au début des années 1990.

Les efforts palestiniens pour obtenir une adhésion à part entière aux Nations unies surviennent six mois après le déclenchement de la guerre israélienne dans la bande de Gaza, à un moment où Israël s'efforce d'étendre les colonies en Cisjordanie occupée.

Ammar Zitouni

Post scriptum

Par B. Chellali

Jamais le monde arabo-musulman n'a vu autant de nuées se lever à son horizon et le mettre une fois de plus à l'épreuve.

Bombardements, piratages, assassinats, invasions ; pratiquement tous les pays arabes du Moyen et Proche-Orient ont eu à subir les méfaits d'Israël et des États-Unis. Depuis octobre la Palestine et principalement la bande de Ghaza sont plongées dans une guerre d'extermination. Si elle n'ose pas encore dire son nom, ne serait-ce pas que la destruction et les massacres des Palestiniens constituent, parmi d'autres, un des objectifs d'un conflit plus vaste : celui qui a commencé lorsque la colonisation anglaise de la Palestine a été remplacée par un colonialisme bien plus entreprenant : l'occupation sioniste qui persiste depuis plus de sept décennies à travers laquelle les Américains ont dans leur manche un nouveau plan de partage du Proche-Orient. Une réflexion plus ou moins orientée sur les événements du Proche-Orient, et particulièrement sur ceux de toute la région, y compris un prolongement vers l'ensemble des pays arabo-musulmans, voire africains, peut entraîner à des conclusions diverses sur l'avenir de toutes ces régions.

On peut penser que dans les circonstances actuelles, la situation est dans une impasse militaro-diplomatique créée par l'intransigeance israélienne qui s'est déplacée jusqu'en Syrie pour attaquer une représentation diplomatique iranienne à Damas.

En réponse à tous ces événements qui se bousculent, nous avons trop souvent écrit à cette même place que les Arabes sont placés devant des perspectives identiques : ou dresser leur unité comme une muraille de dignité, d'indépendance et de souveraineté, ou subir l'emprise des hégémonies de l'entité sioniste et de la coalition formée autour d'elle par les États-Unis, la France, la Grande Bretagne et de la complicité des pays arabes qui ont normalisé leurs relations avec l'État sioniste au détriment de la cause palestinienne. Aujourd'hui, les plus graves lézards apparaissent dans ce rempart que la Ligue des États arabes, la Conférence islamique internationale, le Conseil de coopération du Golfe et le Comité El-

Qods présidé par le roi du Maroc étaient censés représenter et défendre. Rien d'autre. Les querelles arabes à cet égard procèdent de leur faiblesse commune à s'attaquer au gendarme du monde : les États-Unis, ou bien de former une alliance contre Israël. Ils sont incapables d'agir efficacement s'ils avaient à le faire.

Chacun reconnaît maintenant, sans aucune exception au sein de la communauté internationale, que la solution globale au Moyen-Orient comporte nécessairement la solution du problème palestinien. Ceci indique que l'engagement et les décisions de l'Algérie sur cette guerre constituent bien une approche d'ensemble en vue d'un règlement global qui répond à l'intérêt véritable de tous les pays de la région et non à des éparpillements isolés qui servent en premier lieu Israël et ses alliés occidentaux. Dans ce cadre, le soutien de l'Algérie à la cause palestinienne n'a jamais cessé.

C'est l'une des constantes établies par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Un soutien qui toujours été la première priorité de la diplomatie algérienne, et il restera jusqu'à ce que l'État palestinien indépendant soit créé, et établi sur les terres d'avant 1967, avec El-Qods-Est pour capitale. Depuis plus de sept décennies, cette question centrale est restée présente dans les consciences et les esprits du peuple algérien pendant et après la lutte de libération nationale, soutenant dans toutes enceintes internationales, avec les moyens et capacités.

La cause palestinienne est restée au premier plan des préoccupations du président Abdelmadjid, qui l'a soutenue, lui a consacré toutes formes de soutien politique, moral et diplomatique dans son discours au mois de septembre dernier devant la 78e session de l'Assemblée générale de l'ONU. Un engagement fondé sur des priorités fixées, de principes établis et des valeurs humaines. De fait, l'Algérie continue à porter les préoccupations des Palestiniens, leurs ambitions légitimes et leur droit à établir leur État sur leur sol national, dans chaque forum international, et n'a ménagé aucun effort pour rappeler la juste cause palestinienne et la grande injustice infligée aux Palestiniens à la suite de l'occupation, qui les a tués, volé leur ter-

res et les a déplacés vers l'est et l'ouest de leur terre. Son dernier acte est la guerre criminelle d'anéantissement qu'il mène dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie

Dans ce cadre, le travail de la diplomatie algérienne se concentre sur le renforcement de l'identité et de l'appartenance culturelle et sur la lutte contre la normalisation avec l'entité sioniste, en plus de consolider la présence de la question palestinienne au sein des Nations unies à travers la coordination avec les associations et les pays amis pour faire face à l'occupation et révéler ses pratiques contre le peuple palestinien, dans la bande de Ghaza particulièrement. En effet, depuis octobre dernier et bien avant, l'Algérie a appelé à la désescalade de la violence dans la région du Moyen-Orient, impliquant nécessairement un cessez-le-feu immédiat qu'elle a défendu au Conseil de sécurité des Nations unies en sa qualité de membre non-permanent. L'Algérie suit cette voie d'être du côté de la paix, de la sécurité, de la justice et du respect du droit international, réaffirmant qu'il n'y aura ni paix ni stabilité au Moyen-Orient tant qu'une solution globale, juste et durable au conflit israélo-palestinien ne sera pas trouvée et la création d'un État palestinien souverain et indépendant, sur les terres d'avant 1967, avec El Qods-Est comme capitale. Aussi, l'Algérie ne cesse d'appeler à la retenue au Moyen-Orient. La mission de l'Algérie auprès de l'ONU a affirmé, dimanche, que l'Algérie suit avec une grande préoccupation et une profonde inquiétude, les développements survenus au Moyen-Orient, suite à l'attaque militaire iranienne ayant ciblé des sites militaires de l'entité sioniste, en riposte à l'agression contre l'ambassade iranienne à Damas, appelant toutes les parties à la retenue, pour éviter toute escale dans la région.

Dans son allocution, le vice-représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Nassim Gaouaoui a affirmé à l'issue du briefing détaillé du Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres sur le développement survenus au Moyen-Orient samedi, après la riposte militaire iranienne contre des sites sionistes que "la situation risque de déclencher une escalade grave pou-

vant entraîner la région et le monde entier dans une phase plus dangereuse où les choses pourraient devenir hors contrôle, dont la forme et les conséquences sont imprévisibles". Et d'ajouter, "L'Algérie suit ces développements avec une grande préoccupation et une profonde inquiétude, et met en garde contre les graves conséquences de toute expansion du conflit au Moyen-Orient".

"Ni la région, ni le monde ne peuvent supporter une autre guerre", a souligné Gaouaoui, ajoutant : "Nous avons mis en garde, lors de la session du Conseil de sécurité qui a examiné les attaques de l'occupant israélien contre l'ambassade iranienne à Damas en début de ce mois, contre les dangers de ne pas mettre un terme au comportement de l'occupation et de son arrogance dans la région". Selon le diplomate algérien, le Moyen-Orient, "passe par une conjoncture délicate qui impose à tous les acteurs internationaux à faire prévaloir la voix de la sagesse, afin que nous surpassions ensemble cette étape critique vers le bon port. La paix et la sécurité internationale ne sauraient être réalisées sans porter haut et fort les principes et les portées des Nations unies et la soumission de tous au droit international".

M. Gaouaoui a déploré "la politique de deux poids deux mesures, la modulation des règles du droit international et les lectures contradictoires qui y sont données selon les intérêts et les pressions, menaçant de remettre en cause notre ordre international basé sur la primauté du droit. Nous sommes, aujourd'hui, à la croisée des chemins. Soit nous nous attachons au droit international sans altération ou opportunisme, soit nous sommes dans l'anarchie et l'instabilité". Plus loin, le diplomate algérien a enchaîné : "Le Conseil de sécurité doit assumer ses responsabilités dans la préservation de la paix et de la sécurité internationales, et de prévenir la détérioration de la situation davantage en imposant un cessez-le-feu immédiat et permanent à Ghaza, et d'œuvrer sérieusement ensuite à l'établissement de l'État palestinien indépendant avec El-Qods comme capitale, et de mettre fin à l'occupation israélienne de toutes terres arabes".

B. C.